NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

67e ANNEE—No 50. REDIGE EN COLLA[illegible]RATION SAMEDI 14 FEVRIER 1920

La cause Bouchard-Bégin

Sachant que notre population suivrait avec intérêt la cause importante de Monsieur T .D. Bouchard *contre* Monsieur J. Bégin, de la *Croix,* le *Courrier* de St-Hyacinthe s'est fait remettre une copie certifiée de tous les témoignages en cette cause.

Nous en commencerons la publication dans notre numéro du 20 du courant.

Nous sommes assurés d'avance que nos lecteurs tiendront à conserver pour leur édification personnelle la preuve détaillée faite en cette cause.

LE BOLSHEVISME

Le système politique, introduit en Russie par Lenine et Trotsky est en train d'envahir le reste du globe, et le pays qui est le plus menacé en ce moment, est la République Américaine. Le gouvernement de Washington, réalisant le danger couru par les institutions du pays a donné carte blanche au Procureur Général, M. Palmer. Celui-ci grâce aux recherches minutieuses de la police secrète, a fait arrêter et transporter hors du territoire américain, au delà de 500 adeptes de la doctrine Lenine. Le représentant officiel de la Russie aux Etats-Unis, M. de Martens, est actuellement sous surveillance, et, le service secret de Washington déclare que ses menées louches avec les Independent Workers of the World, vont être prouvées à l'évidence.

L'American Federation of Labour est devenue l'instrument des Socialistes radicaux, et M. Samuel Gompers voit son autorité d'autrefois, compromise et battue en brèche. La liberté américaine est aux prises avec la Révolution, et la lutte sans merci que se livrent les jouteurs, attire et captive l'attention de tous ceux qui s'intéressent au sort de l'humanité.

La grève des hommes de police de Boston, celles de la United States Steel et des charbonnages bitumineux, annoncent le réveil de l'opinion publique américaine. La déportation en bloc des *indésirables,* la surveillance étroite des agitateurs, la suppression des journaux révolutionnaires, l'expulsion des 5 députés socialistes de la Législature de New-York, le refus de Washington d'accepter l'élection de Victor Berger, tout cela prouve que nos voisins se sont émus des agissements de l'élément Bolshéviste sur le territoire américain.

Dans toutes les réunions ouvrières, le nom de Lenine est acclamé avec frénésie, et les orateurs anti-Bolshévistes sont interrompus dans leurs harrangues par des interpellations qui indiquent bien le travail intense de propagande Soviet. A Détroit, Pittsburgh, Toledo, Cleveland, Chicago et ailleurs on a noté les questions posées par les auditeurs, et la lecture de ces questions nous plonge dans une stupéfaction absolue.

L'autorité gouvernementale est assaillie, la Bible est ridiculisée, la religion chrétienne est méprisée, le prolétariat est porté aux nues, l'industrie est conspuée, la civilisation ouvertement attaquée.

Quelle est donc la source de cette doctrine nouvelle? quel est donc le but qu'elle poursuit?

Le Boshévisme est de provenance allemande et il porte comme marque de commerce, l'étiquette bien connue "*Made in Germany*". C'est l'or allemand qui a permis à Lenine et à Trotsky de s'emparer du gouvernement de la Russie, après s'être débarrassés de Kerensky. Le Bolshévisme c'est la mise en pratique, des principes de Karl Marx; c'est la Révolution mondiale, noyant dans le sang, les partisans de l'ancien ordre des choses; c'est l'anarchie se substituant à la saine démocratie; c'est la négation du christianisme.

La plus forte digue contre l'envahissement du Bolshévisme, c'est l'esprit religieux qui possède encore une forte emprise sur l'âme des masses. Cette digue est aujourd'hui battue en brèche par les vagues montonnantes de la Révolution organisée savamment.

Voulez-vous la preuve de cette assertion? Victor Berger le député socialiste élu une première fois à Milwaukee et à qui le gouvernement refusait l'entrée du Congrès, vient d'être réélu une deuxième fois. Dans un de ses discours enflammés, il proclamait "que la prochaine guerre se ferait entre l'Eglise (l'Internationale Noire) et le Bolshévisme (l'Internationale Rouge.)

L'athéiste Bolshéviste sent bien que pour établir dans l'univers, la tyrannie et la licence qui ont asservi la Russie, il lui faut détruire les croyances religieuses. Il sait que pour remplacer l'ordre par le chaos, il doit commencer par abattre la Croix, c'est contre le signe de la Rédemption qu'il dirige ses attaques les plus sauvages; c'est contre les croyants qu'il exerce ses persécutions les plus atroces. Pour bien faire comprendre à l'humanité quels sont les desseins qu'il poursuit, il est en train de joindre ses forces avec celle du Croissant:

Quand, sous la direction de Lenine et de Trotsky il aura enrôlé les disciples de Mahomet, le Bolshévisme s'imagine qu'il sera prêt pour sa ruée furieuse contre l'Eglise.

Qu'il se détrompe cependant. L'Eglise a été assaillie par bien d'autres tempêtes. Elle a civilisé les Barbares qui avaient juré sa destruction; Elle a maté les Rois, les Empereurs et les Potentats; Elle est la dépositaire des promesses éternelles. Les Empires, les Royaumes, les systèmes passent et toujours l'Eglise demeure. Elle vaincra le Bolshévisme comme Elle a vaincu ses autres ennemis. Elle est la lumière de Dieu, la Consolation de l'Humanité, Elle est la Foi, la Charité, la Justice et la Liberté!

L'abbé E. A.

La démission de M. Girard

La population de St-Hyacinthe est anxieuse de savoir les raisons que peut avoir le maire, Monsieur T. D. Bouchard, de ne pas accepter la résignation de M. l'échevin Girard pour le quartier No 2.

Dans un temps d'activité fébrile comme celui que nous traversons à St-Hyacinthe, notre représentation municipale devrait être au complet.

L'opinion publique a été consultée dans le quartier No 2.

On voulait savoir si le maire de St-Hyacinthe pourrait réussir à faire élire en remplacement de M. Girard une de ses créatures dévouées.

Nous comprenons les ennuis du Maire de la Cité, de voir entrer au Conseil un nouvel adversaire de sa politique municipale; mais d'un autre côté, le quartier No 2 a le droit d'être représenté et nous espérons

M. l'Echevin HALLEY

Pour faire suite aux articles publiées par le *Courrier* sur l'approvisionnement du Gaz par la Southern Canada Power, l'échevin Théodore Halley a demandé officiellement de son siège que le Conseil municipal prenne action sur cette importante question.

Nous devons offrir nos félicitations les plus sincères à M. l'échevin Halley, pour l'énergie et le courage dont il a fait preuve en cette circonstance.

Il a forcé l'échevin Fontaine a faire sa proposition de régler définitivement cette question. Bravo!

En temps et lieu l'électorat de St-Hyacinthe lui tiendra compte du beau geste qu'il vient d'accomplir.

Simple question aux autorités municipales:

S'il est vrai que l'échevin V. Ernest Fontaine, Président du Comité des chemins, et ami de coeur de M. T. D. Bouchard, maire de notre cité, a vendu la propriété sur laquelle il avait obtenu sa qualification foncière; pourquoi le dit M. V.-Ernest Fontaine continue-t-il à siéger au Conseil de Ville?

Cette question posée sans aucune arrière pensée, devrait recevoir une réponse officielle, et c'est avec confiance que nous l'attendons.

LETTRE DE QUEBEC

(De notre correspondant spécial.)

Québec, 12 février 1920.—C'en est fini. La session se terminera samedi. Tout est à peu près fini et il est manifeste que l'on procède en ce moment de façon à terminer les travaux de la session cete semaine.

Certaines considérations, connues de notre directeur, nous forcent à abréger cette semaine notre lettre parlementaire. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

o o o

Parmi les nombreux projets lancés par les gens qui veulent un remède au coût élevé de la vie, il en est un qui a fait beaucoup de bruit en ces derniers temps. Il a été imaginé par les représentants des unions ouvrières nationales et catholiques de Québec et soumis au gouvernement au cours d'une récente entrevue.

Ces ouvriers prétendent que le mal provient surtout des cultivateurs qui vendent leurs produits agricoles trop cher et que cela dépend de la trop grande exportation qui se fait de ces produits dans les pays européens. L'abbé Maxime Fortin, aumônier général des unions ouvrières nationales et catholiques de Québec, s'est fait le défenseur de ce projet qui a trouvé des ennemis irréductibles chez les membres du gouvernement. L'abbé Fortin a eu l'occasion de se mesurer avec le ministre de l'agriculture, devant le comité d'agriculture de l'Assemblée Législative qui a étudié ce projet.

Le ministre de l'agriculture se fait fort de représenter les ouvriers aussi bien que tous les délégués des unions ouvrières des villes. Quant à lui, il représente, non pas des ouvriers qui travaillent sept ou huit heures par jour, mais les ouvriers du sol qui travaillent toute la journée. Si l'on interdit l'exportation des denrées alimentaires, cela découragera davantage les cultivateurs et favorisera encore l'exode des cultivateurs vers les villes. Et si cela continue ainsi quelque temps, les habitants des villes n'auront plus rien à manger.

Le comité d'agriculture n'a pas hésité à protester contre ce projet et son exemple a été suivi par le congrès des agriculteurs qui s'est réuni la semaine dernière.

o o o

Montréal donne bien du trouble à la Législature de Québec, depuis quelque temps. La métropole du Canada, qui se permet de damer le pion à toutes les autres villes sous le rapport du progrès matériel et de l'augmentation de la population, souffre d'un défaut déplorable: elle ne sait pas s'administrer. Il y avait plusieurs années qu'elle souffrait de ce mal lorsque les représentants de ses principales institutions commerciales et industrielles sont venus supplier la Législature de Québec de venir à son secours et de lui donner un mode d'administration convenable. Après bien des hésitations, la Législature imposa à la cité de Montréal une commission administrative, tout en lui laissant un semblant d'autonomie avec un conseil municipal et surtout un maire qui, dans l'occurence, était très tapageur.

On sait les difficultés sans nombre rencontrées par cette commission administrative qui ne réussit jamais à faire oublier l'autocratie de son origine. La dernière de ses difficultés, et sans doute la plus grave, fut à propos de la grève des employés de l'aqueduc. Cette fois encore le gouvernement dut intervenir et nommer une commission. Cette dernière a fait une enquête et présenté un rapport sommaire des faits, sans tirer aucune conclusion, et voici que c'est à recommencer.

En présence de ce chaos, le comité des bills privés, sur proposition de l'honorable L. A. David, a nommé une commission pour étudier quel serait le meilleur mode d'administration pour la cité de Montréal. Et en attendant, comme le maire et les échevins ne sont que des personnages de parade qui ne décident rien, on a jugé à propos de prolonger leur terme d'office pour deux autres années sans réélection.

Il est vrai que c'est une couleuvre dure à avaler pour les partisans de l'autonomie de Montréal, mais ils feraient mieux de l'avaler si l'on veut une bonne fois sortir Montréal du marasme administratif où la métropole se débat depuis trop d'années.

On a dit qu'un peuple a le gouvernement qu'il mérite. La même chose peut être dite des municipalités. La cité de Montréal a ce qu'elle mérite.

V. TERAN

Patronage Municipal

Les dépenses d'Impression à l'Hôtel-de-Ville pour l'année 1919 ont été distribuées comme suit:

La Tribune	$ 16.80
Le Courrier	12.50
L'Imprimerie Yamaska (*Le Clairon*)	1942.10

Le patronage municipal au lieu d'être distribué avec justice et équité sent le favoritisme le plus arbitraire.

Il est possible cependant que l'Imprimerie Yamaska ait obtenue ces plantureux contrats sans aucune *intervention intéressée.* Mais la chose est très douteuse!

Bouchard et Godard vs BOISSEAU

La Cour Supérieure dans son jugement rendu dans chacune de ces causes, semble avoir donné gain de cause aux demandeurs.

Etant à Québec, pour accomplir mes devoirs parlementaires, je n'ai pu assister au prononcé du jugement et je n'en connais la teneur que par la voie des journaux.

A tout événement, ce n'est ni le lieu ni l'heure de critiquer ces deux jugements:

Je m'en abstiendrai et je puis assurer nos nombreux lecteurs que sous peu ils auront l'occasion de connaître le jugement. Nous le reproduirons en entier dans les colonnes de notre journal avec en plus le témoignage que j'ai moi-même rendu dans ces deux causes.

Pour le moment je n'ai que cette déclaration à faire.

Comme l'organisation judiciaire permet à tout plaideur de porter sa cause en appel, lorsqu'il se croit lésé par un jugement; je déclare que des instructions ont été données à mes avocats Mtre Gustave Chagnon et Mtre Aimé Geoffrion de Montréal pour que ces deux causes soient inscrites en appel.

Québec, 10 février 1920.

Armand BOISSEAU

Le role de l'Université de Montréal

"Sitôt après l'incendie de Laval, l'idée d'une souscription a été lancée et favorablement accueillie. Le peuple semblait avoir devancé le désir des autorités universitaires. Il a compris que non seulement il fallait aider notre institution devenue autonome; mais qu'il fallait lui fournir les moyens de se développer et d'atteindre le caractère des grandes universités.

"C'est que l'Université est une oeuvre nationale; et ce n'est pas parce qu'on a souvent abusé de ce mot qu'il nous est interdit de nous en servir en toute vérité. Elle prépare une élite. Elle doit donner à la nation des compétences qui, unies dans le travail, constitueront les plus sûrs éléments de la supériorité totale vers laquelle nous aspirons. Cette supériorité, nous la voulons d'abord pour nous et sans céder à la manie, qui nous est facile, de nous comparer aux autres. Mais une fois assurée, elle nous attirera le respect et l'admiration; elle sera la justification de nos exigences et par surcroit, elle contribuera à la grandeur du pays tout entier.

"Or ne l'oublions pas, si l'Université crée une élite, elle tire cette élite de la foule. L'Elève de l'école primaire devrait voir s'ouvrir devant lui un plus large accès à l'enseignement supérieur; mais déjà, par des fondations et grâce à des dévouements individuels, les jeunes gens du peuple qui manifestent quelque talent, seront dirigés vers les écoles qui forment les professionnels. Personne ne peut dire, si demain quelqu'un des siens n'aura pas besoin de l'Université.

"Il ne suffira pas, en créant notamment des cours libres, d'ouvrir plus large les portes de l'institution qui va se fonder: il faudra encore la constituer sur des bases solides. On l'a déjà remarqué: trop souvent on considère les universités comme des fabriques d'examens et des boîtes à concours. Rien de plus faux ni plus dangereux. L'Université distribue la science. Pour la distribuer, elle doit d'abord l'élaborer. Aujourd'hui on considère l'Université comme un centre de recherches scientifiques. En chimie, sans doute, mais aussi en sciences juridiques, il y a toujours à faire un lent travail de préparation avant que l'enseignement ne soit donné. Un cours ne s'improvise pas. Un cours n'a rien d'immuable. Les découvertes, sans cesse renouvelées tiennent avivée l'attention du chercheur. Trève donc de ces surcharges que l'on fait peser sur les épaules de nos professeurs. Créer des professions de carrière, c'est vite dit; encore conviendrait-il de donner aux professeurs les moyens d'être de carrière. Si l'on veut révéler une science originale, forte, convaincante, il faut, de toute nécessité, donner des ressources à l'Université. Et c'est toujours la nation qui, en définitive, en bénéficiera. Des savants qui, pour la plupart, sont à créer, énonceront des principes qu'ils auront lentement élaboré. Peu à peu se constituera chez nous une opinion universitaire, un [illegible] de la [illegible] plus grands services en lui apportant une doctrine désintéressée.

"Il est un aspect de la question qui nous paraît déjà dans l'esprit des personnes qui veulent seconder les efforts des universitaires: c'est que l'Université veut organiser un enseignement plus pratique, plus près des choses de la vie, plus immédiatement réalisable. Ce n'est pas que nous n'ayons senti le besoin d'organiser la Faculté des Lettres. Nous sommes des français et rien de ce qui touche à la culture générale ne doit nous laisser indifférents. Le temps n'est plus où un professeur de littérature française, se promenant en toge dans les corridors de l'Université Laval pouvait dire avec raison: "Je suis la Faculté des lettres". Mais nous croyons aussi que, pour aider à l'ensemble de notre population, l'Université sans rien abandonner de ses traditions les plus pures, doit porter toute son activité vers les sciences appliquées. Les écoles professionnelles que nous avons déjà sont un grand progrès, mais il y a encore, comme dit Arthur Surveyer, des carrières qui nous sont fermées. Pour cela l'Université a besoin d'un budget. On entend partout ce mot: "Soyons pratiques". La souscription en faveur de l'Université permet de l'être doublement.

Enfin nous paraissons nous éveiller depuis quelque temps à l'importance des sciences économiques, politiques et sociales. De même que l'on forme des avocats, on peut former des sociologues ou des ouvriers sociaux", comme disent les Anglais, et des économistes. L'absence des questions actuelles dans presque tous nos programmes est une chose déplorable.

"Pour tout notre peuple, il existe dans l'enseignement supérieur, 5 leçons d'histoire du Canada et cinq de géographie canadienne. L'histoire des Etats-Unis, la politique européenne depuis le 16ème siècle, l'histoire d'Angleterre professée heureusement aujourd'hui par Jean Désy, et sous les auspices de la Société St. Jean Baptiste, les grandes questions sociales, les problèmes économiques, où donc notre peuple apprendra-t-il cela? Il faut une école de sciences politiques ouverte à des auditeurs libres. Or, pas d'argent, pas d'école. Mais pourquoi parler des grandes questions contemporaines! Où donc pourrions-nous recevoir un enseignement public sur les mathématiques, la biologie, la chimie, la physique, la philosophie?

"Que tout le peuple aide donc le mouvement qui s'annonce et qui répond aux aspirations du plus grand nombre. "C'est la chance de votre vie", disait Mgr Gauthier aux membres du Cercle Universitaire. Il faut montrer que nous sommes capables de faire une oeuvre sérieuse. Qui donc ne se reprocherait pas d'avoir refusé d'y contribuer? Assez longtemps nous nous sommes reproché de n'avoir rien créé qui soit digne du nom que nous portons. Voici l'occasion. Ceux qui depuis des années, réfléchissent sur le problème universitaire savent ce qui manque et, Dieu aidant, feront le nécessaire.

Edouard Montpetit

Professeur à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Hautes Etudes Com[illegible]

L'abbé L. N. Raymond

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-THOMAS D'AQUIN

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Noel Desmarais (née Marie Gadbois) âgée de 45 ans. Les funérailles ont eu lieu la semaine dernière au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les porteurs étaient MM. Edouard, Prosper et Louis Gadbois, ses frères, son neuveu Albert Gadbois, son gendre Georges Guertin et son beau-frère J. Bte Messier. Elle laisse pour la pleurer outre son époux, un fils, Wilfrid et trois filles: Rose-Alma, Anna et Olivine.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

SHERBROOKE

M. Augustin Dubreuil, de Stoke Centre, à douze milles de Sherbrooke, s'est tué instantanément en tombant de sa voiture. Il tomba tête première et se rompit le cou. Il était âgé d'environ soixante ans.

ST-DENIS

Ces jours derniers, M. Félix Guertin de St-Hyacinthe, était de passage à St-Denis, sollicitant des abonnements pour le *Courrier* de St-Hyacinthe.

—M. François Archambeault est à organiser une partie de euchre à laquelle on se promet bien du plaisir.

Enlevez les Cors !

Appliquez quelques gouttes et alors enlevez les douloureux cors avec les doigts.

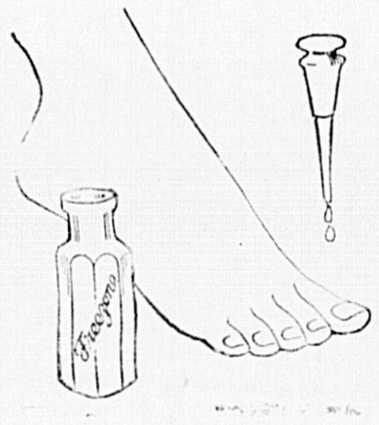

Ne fait pas mal du tout! Laissez tomber un peu de FREEZONE sur un cor qui vous fait mal, immédiatement la douleur cesse, alors vous l'enlevez. Oui, c'est magique!

Une petite bouteille de FREEZONE ne coûte que quelques cents à n'importe quelle pharmacie, mais c'est suffisant pour faire disparaître n'importe quel cor, dur ou mou, entre les orteils ou les calus, sans ressentir aucune douleur ou irritation.

FREEZONE a été découvert par un grand génie de Cincinnati.

Les PREVOYANTS du CANADA

Rapport annuel.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cette semaine pour recevoir le rapport des opérations de l'année 1919. On a été heureux de constater les grands progrès accomplis. Les sociétaires sont au nombre de 46,753 représentant 87,931 parts de pension; le total de l'actif a atteint $1,719,152,71. Tous les records ont été brisés et dépassés considérablement. Comparée à 1910, la plus grosse année de recrutement, l'augmentation est de 15% et comparée à 1918, elle est de 80%.

Une année extrêmement prospère vient de se clore. Cependant nous sommes convaincus que 1920 lui sera supérieure. Si les sociétaires veulent se souvenir que chaque nouvelle recrue augmente leur rente et s'ils veulent aider un tant soit peu les solliciteurs, il leur est promis VINGT MILLE parts nouvelles et un actif de DEUX MILLIONS pour le prochain rapport.

Voici Une Preuve Que

ZUTOO

Guérit Le Mal de Tête

M. R. F. Tomkins, ex-Maire de Coticook, le prouve:
"Vos Tablettes constituent un remède sûr et efficace pour le mal de tête.

M. George Legge, éditeur du "Granby Leader Mail", le prouve:
"Vos Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède qui guérit.

A. C. Hanson, B.A., K.C., Colonel des Hussards, le prouve:
"Je prends les tablettes ZUTOO, et je considère qu'elles sont un remède très

FOR FROSTBITE

POUR LES ENGELURES

Il n'y a rien de plus adoucissant et réconfortant que le Zam-Buk. Ce merveilleux baume herbier fait disparaître l'inflammation, le mal et prévient l'enflure. Ceux qui ont déjà fait l'usage de Zam-Buk pour le traitement de ces maux d'hiver, disent qu'ils ne voudraient pas

SE SERVIR

d'un autre remède, comme l'expérience prouve que rien ne peut égaler le Zam-Buk pour les mains gercées et les engelures. C'est aussi un remède très bon pour toutes les meurtrissures et maladies de la peau. Chez tous les pharmaciens ou Zam-Buk Co., Toronto 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25. Envoyez un timbre d'un sou pour l'envoi d'une boîte d'essai gratis.

Zam-Buk

ST-SIMON

Dimanche le 2 février chez M. et Mme J. A. Brodeur, marchand, il y a eu une belle veillée de chant et de musique exécutée par Mlle Marie-Ange Scott, laquelle fut très applaudie. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Emile Morin, Emile Tétreault, Misael Ledoux, Napoléon Lussier, Hector Ledoux, Arthur Vandal, Saul Morin, Zéphir Scott, Albert Houle, Dasie St-Jean, Louis Marcotte, Edmond Vermette, Honoré Bousquet, Wilfrid Fournier, Rodolphe Lussier, Welley Cournoyer; Mme Joseph Girard; Mlles Lucille Fournier, Laurette Girard, Marie-Ange Scott, Marguerite Morin, Jeannette Marin, Aline Houle, Jeannette Brodeur, MM. Michel Archambault, de St-Dominique; Ferdinand Dupré, Félix Dandenault, maire, Hugues Fournier, Arthur Fournier, Arthur et Albert Guertin, Joseph Chevalier, Arsène et Lionel Lincourt, Ephrem et Anatol Marin, George, Raoul et Rodolphe Morin, Edmond De Lorme, Gérard Houle, Gaston et Lucien Brodeur, Orel Lussier.

A minuit un délicieux réveillon fut servi par Mmes Hector Ledoux, Dasie St-Jean et J. A. Brodeur. C'est à une heure avancée que l'on se sépara tous enchantés de notre veillée.

Nous devons à M. et Mme J. A. Brodeur nos meilleurs remercie ments pour les charmantes veillées qu'ils nous font toujours.

Un invité.

—Vendredi dernier, M. et Mme J. A. Beauchamp, maître de poste, de notre village, sont allés à St-Hyacinthe pour assister à la profession religieuse de leur fille Gabrielle, en religion, Soeur Beauchamp.

Etaient aussi présents à cette cérémonie qui fut des plus touchantes, M. Gaston Beauchamp, commis à la Maison A. Racine Ltée de Montréal et un autre de ses frères, M. Olivier Beauchamp de Massey, Ontario.

DEPUIS 1870

SHILOH

30 GOUTTES CALMENT LA TOUX

QUEBEC

Le juge Charles Langelier a été trouvé mort dans son lit samedi, vers sept heures, a. m.

Le défunt était né à Ste-Rosalie le 23 août 1851; il avait fait ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il avait marié en 1882 Mlle Georgina-Marie-Louise Lucille Larue; reçu avocat en 1875, il fut créé conseil du roi en 1880; député de Montmorency au provincial de 1878 à 1881 et au fédéral de 1886 à 1890; élu dans Lévis au provincial en 1898 et en 1090. Il fut président du conseil et secrétaire provincial dans le ministère Mercier; nommé shérif de Québec le 25 juin 1901 et juge des Sessions de la Paix en janvier 1910.

—M. Auguste Pelletier, de Saint-Roch des Aulnaies, est tombé à bas de sa voiture, alors qu'il s'en revenait de la forêt sur une charge de bois. On l'a trouvé mort. C'est probablement une syncope qui a causé

ST-LAMBERT

M. Edward P. Gordon a été réélu maire de St-Lambert par acclamation. C'est la troisième fois que M. Gordon est élu maire de cette petite ville progressive. On a aussi procédé à la nomination des candidats aux trois postes vacants à l'échevinat.

Quatre candidats se sont présentés: MM. Alfred Prendergast, Robert Deschênes, A. M. Jacques et H. G. Lawrie.

Les élections auront lieu lundi prochain.

MONTREAL

—Nous apprenons la mort de M. Jean-Damien Rolland, survenue à sa résidence du No 1130, avenue Lajoie. Le défunt était le fils de M. J. D. Rolland; il était l'un des directeurs de la maison J. D. Rolland. Il fut aussi directeur de l'Imprimerie Moderne.

M. Jean-Damien Rolland laisse sa femme, née Larocque (Alice); deux enfants, Damien et Litta; quatre soeurs: Ludivine, épouse du Dr Oscar Mercier; Lumina, épouse du Dr J. H. Desrochers, de Beauceville; Esther, épouse de M. L.-P. Turgeon, négociant de Québec; trois frères: MM. Emile, président de l'Imprimerie Moderne, Léon et Pierre, tous directeurs de la Maison J. B. Rolland et fils.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

—M. Louis-Audet Lapointe, exéchevin et député actuel de St-Jacques, est décédé samedi. Il était malade depuis six semaines. En lui disparait une figure bien connue de la politique municipale.

M. Louis-Audet Lapointe naquit à Contrecoeur le 16 mai 1860, du mariage de Louis-Audet Lapointe et de Marguerite-Adéas Dupré. Il fit ses études au collège Masson de Terrebonne, au collège de Varennes, et à l'école du Plateau. Le 7 juillet 1879 il épousa Mlle Léocadie-Azilda, fille de M. Pierre Brunet. Deux fils sont nés de ce mariage: Alphonse-R. Audet-Lapointe et Arthur-Dollard Audet-Lapointe, tous deux de Montréal. Le défunt entra en 1877 chez Villeneuve et Lacaille, négociants en gros, en qualité de comptable. Il se lança plus tard dans le commerce d'épices. Il fut, en 1882, gérant de l'hôtel du "Grand Pacifique", puis propriétaire de l'"Osborne House". M. Lapointe devint en 1897, secrétaire de l'Association des débitants de liqueurs. Il fut élu échevin en 1900 et resta au conseil jusqu'en 1916, alors qu'il se présenta à la mairie contre MM. Martin et McDonald. Depuis 1917, il était commissaire d'école, et c'est en 1916, lors de la réorganisation, qu'il fut nommé membre de la commission du district du centre. Il fut élu vice-président de l'Association des municipalités canadiennes et président en 1908. En 1911, M. Louis-Audet Lapointe fut choisi candidat libéral aux Communes, à la suite de la nomination de M. Honoré Gervais à la Cour du banc du roi, et il fut élu par une majorité de 1000 voix. En 1917, il fut réélu par acclamation. Le défunt était juge de paix et commissaire de la Cour supérieure du district de Montréal. Il était membre du Club Canadien et de l'Assistance municipale.

Les autres tablettes ne sont pas de "l'Aspirine"

Seules les Tablettes avec la CROIX BAYER sont véritablement "Aspirine"

BAYER

Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas de l'Aspirine — seulement une imitation acide.

La "Croix Bayer" est la seule manière de savoir que vous avez la vraie Aspirine, prescrite par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et qui a fait ses preuves dans des millions de cas pour Maux de tête, Névralgies, Rhumes, Rhumatismes, Lumbago, Névrites et pour douleurs générales.

Faite en Canada.

En commodes petites boites de fer-blanc contenant 12 tablettes—Aussi boîtes plus grandes de "Bayer" peuvent être obtenues des droguistes.

Aspirine est la marque de commerce (enregistré au Canada), de la Manufacture de Monoacetic Acidester of Salicylicacid.

Bien qu'il soit connu que Aspirine veut dire, manufacture de Bayer, pour aider le public à éviter les imitations, les Tablettes de la Cie Bayer Ltd., seront estampées avec leur marque de commerce générale, la

STE-ROSALIE

Ces jours derniers eût lieu une charmante soirée musicale et récréative, organisée par sa jeune fille, chez M. H. Vertefeuille. Etaient présents M. et Mme Domina Chicoine, Mlles Rosalie Houle, Emilia et Dorilla Benoit de St-Dominique, Mlles Rosianne Beaudry, Lorenzo Beaudoin, Rosa Cadorette, Noela Langelier, Antoinette Lussier, de Ste-Rosalie, Emma Dupré, de St-Simon, MM. Arthur Benoit, St-Dominique, Wellie et Emile Chabot, Noé Beaudoin, Hervé Beaudoin, Aimé Roireau, Domina Cadorette, Zéphirin Gosselin, Irené Pelletier, Charles Langelier, G. Lussier, C. Lussier, Aurélius Lussier et Théodore Coderre.

MONTREAL

L'agent de police Victor Bluteau, du poste No 26, à été exonoré de la mort du soldat Eugène Larose, qu'il abattait mardi soir, d'une balle de revolver, vis-à-vis du parc Dominion alors que Larose, un vétéran du 22e menaçait les passants d'un revolver et voulut tirer sur le constable.

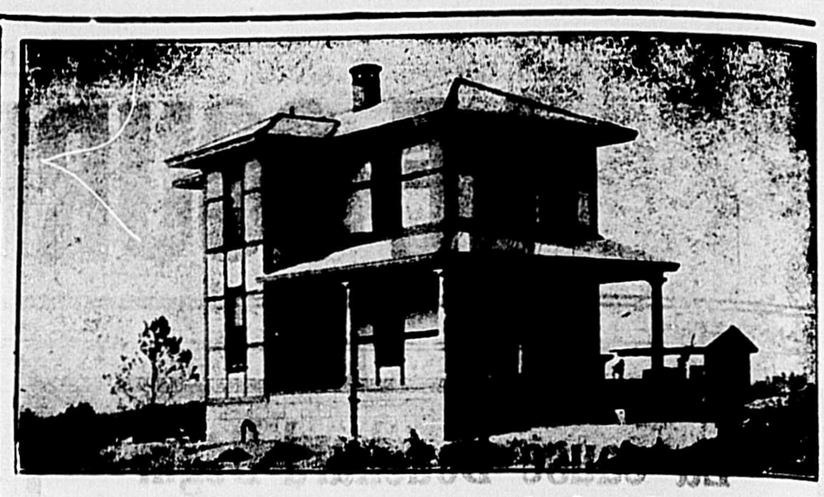

Maison lambrissée et couverte en bardeau d'amiante

Manufacturé par la

Asbestos Manufacturing Co.

JOS. SURPRENANT,

COMMERCANT DE BOIS

53 RUE LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE, P. Q.

Seul agent pour tout le district. Prix Modérés

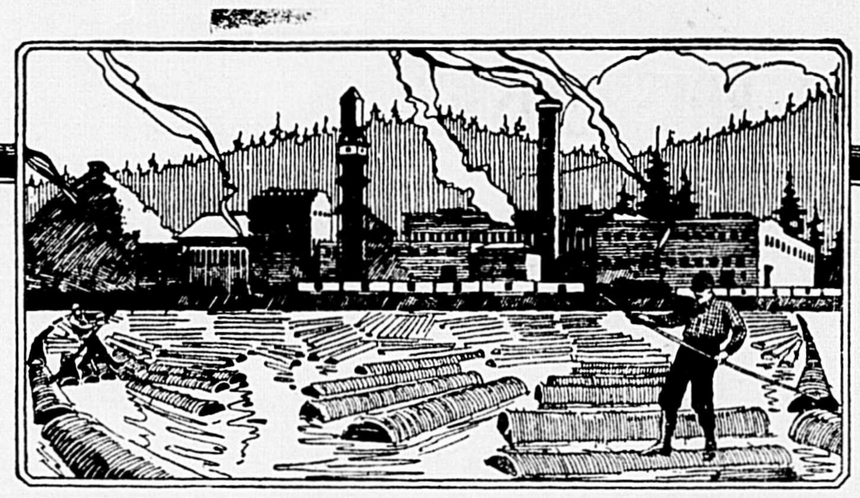

Moulin à Pulpe Kenogami, P.Q.

Le Québec produit annuellement environ 800,000 tonnes de pulpe, ce qui, avec le papier qu'on en fait, représente 50 millions de piastres, soit la moitié de la production totale en Canada. Cette industrie emploie plus de 10,000 personnes et rapporte à la Province un revenu de $2,000,000.

Crown MACDONALD

Le Favori du Québec

UNE GRANDEUR

15c.

H. C. FORTIER, Agent-Vendeur, Montréal, P. Q.

VOUS SEREZ SURPRISES, MESDAMES

de voir avec quelle facilité vous réussirez vos pâtisseries, vos gâteaux, brioches, etc., si vous employez la

FARINE REGAL

Blanche et Pure comme le Lis

LA MEILLEURE AU MONDE

C'est avec cette farine douce, fine homogène que se font ces pâtisseries fines, légères, riches, appétissantes et saines.

Essayez-la avec votre recette favorite et vous verrez combien elle est différente des farines ordinaires.

La FARINE REGAL ne coûte pas plus cher que les autres bonnes farines. Elle est en vente partout en sacs de 7-14-24-49 et 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., Limited
MONTREAL.

Farine Regal

FEMINA

LETTRE DE MON FILLEUL

Champmillion, Charest, 1/17/18

Mon amie, bien chère:—

Me voici de retour au dépot de mon régiment après avoir passé chez moi trente quatre jours dont chacun m'a dédommagé des longues semaines d'ennui passées en Orient. Les circonstances m'ont d'ailleurs favorisé merveilleusement. Tout d'abord j'avais été déçu en apprenant qu'il me fallait passer à Brive, dans le Corrize, et non à Paris, le temps de ma permission. Je connaissais mal la province, et j'ai appris qu'elle aussi avait son charme et ses ressources. Bref, chère amie, apprenez que votre Maurice a été très heureux pendant un long mois, plus heureux que vous ne pouvez l'imaginer. Sans doute, il a fait un peu le fol, sans doute, il a quelques remords... mais qu'importe, s'il a pu, un moment oublier le "Cafard" son noir ennemi, s'il a pu reprendre goût à la vie et dormir d'un sommeil orné de songes riants! Qu'importe!

Le seul sentiment de la liberté aurait suffit déjà à me donner un peu de bonheur, car au fond je suis bohémien, je hais toutes les servitudes, j'ai un goût sauvage pour la liberté, et j'en étais privé depuis si longtemps. J'ai pu, enfin, me lever, me coucher à ma guise, suivre mon unique fantaisie, ne plus penser à la tâche du lendemain.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre dernière et si jolie lettre. Elle contient une question qui m'embarasse beaucoup. Fi! la curieuse petite fille qui veut tout savoir! Elle prend pour cela un air plein de douceur, elle me prodigue mille soins, elle me comble de caresses qui me ravissent, elle se fait un peu grande soeur auprès de moi pour mieux connaître mon secret.

Eh bien là! je ne peux pas me taire tout à fait, ni tout vous dire non plus. Non, vous n'avez pas deviné juste... Vous m'avez cependant beaucoup amusé avec votre libéralisme d'outre-mer. Cette générosité se ressent un peu du climat glacial du Canada! En France, nous sommes plus près de l'Espagne et de l'Italie. Enfin, ça ne fait rien, et c'était tellement gentil de votre part!.

Non, ma chérie, il ne s'agissait pas d'une amitié banale. C'était un flirt exquis qui m'était devenu un joli conte bleu, puis un amour ardent qui ne laissait plus aucun repos à mon imagination! A mon retour en France j'ai éprouvé une vive déception! Le temps et l'éloignement qui n'avaient rien changé à mes sentiments, avaient modifié un coeur plus mobile que le mien! Les femmes de chez nous ne savent pas être fidèles. Oh! maintenant, je suis presque guéri, car petite, je guéris toujours de ces blessures là! Je suis de ceux dont le coeur reste jeune et vaillant. Je deviens facilement la proie de la merveilleuse illusion, je crois toujours à la femme qui ne ressemble pas aux autres.

(En somme, les hommes sont presque aussi méchants que vous le croyez, mignonne, et ils ont une assez mauvaise opinion de la femme. Le plus grand mérite qu'ils trouvent ordinairement dans celle qu'ils aiment, c'est qu'elle ne soit pas "pareille" aux autres.)

Vous voyez que la plaie se cicatrise bien et que je parle déjà de mon cas d'une manière assez indifférente. J'ai surmonté ma peine, mon esprit n'est plus l'oiseau nostalgique enfermé dans la cage aux douleurs.

Comme je vous le dis plus haut, je passe sous silence quelques particularités. Il y a tellement de choses dans ma vie que je ne peux vous dire; je préfère ce silence. Il y a des parties de son passé qu'il faut garder dans le secret de soi-même!

Je n'ai pas reçu de vos lettres aussi régulièrement que par le passé. J'espère bien maintenant que mon séjour en France est définitif, et que je vais recevoir plus régulièrement mes messagères canadiennes... vos rayons de soleil... vos morceaux d'azur!

Je vais rester au dépôt de mon régiment, à Angoulême dans le centre de la France, au moins un mois ou deux avant de repartir pour le Front. Le pays est très agréable, on y voit beaucoup d'arbres, de gracieux cours d'eau, comme je les aime, et des collines sur lesquelles sont bâtis des villages qui se détachent en noir le soir sur le fond du ciel rouge. Ici, les soirs sont doux et frais, ils inclinent à la rêverie et font comprendre Virgile.

Il faut que je termine ma lettre, chère amie, bien à regret, je n'ai pas le loisir, comme en Orient, de vous causer longuement, mais je vous viendrai plus souvent.

Avec reconnaissance et beaucoup d'amitié à ma marraine.

Votre heureux filleul,

Maurice.

FRANCINE

Friquet et Friquette

Il y avait une fois un petit garçon et une petite fille qui étaient bien malheureux. On les appelait Friquet et Friquette parce qu'ils étaient menus et vifs comme les jolies sauterelles vertes qui sautent dans l'herbe.

Ils étaient bien malheureux parce que leur papa était à la guerre, dans les pays extraordinaires où il y a des lions, des chameaux et des gazelles; comme dans ce temps-là il n'y avait ni chemins de fer, ni téléphone, ni télégraphe, on ne pouvait pas savoir ce qu'il était devenu. Il faisait la guerre aux Infidèles et les Infidèles étaient des gens très méchants qui coupaient la tête de leurs ennemis et qui l'attachaient toute sanglante à la selle de leurs chevaux.

Pendant que son mari était à la guerre, la maman de Friquet et de Friquette était devenue très pauvre et très malade.

Elle avait été chassée du beau château qu'elle habitait par un voisin cruel qui était l'ennemi du comte son mari. Elle avait longtemps marché droit devant elle, tenant Friquette dans ses bras et donnant la main à Friquet. Sa belle robe de soie s'était déchirée à toutes les épines des buissons, ses jolis souliers brodés s'étaient usés sur les cailloux du chemin et la bourse pleine d'or, qu'elle avait emportée avec elle, était tombée dans la rivière qu'il avait fallu traverser sur des pierres branlantes.

Après avoir marché pendant trois jours et trois nuits en se nourrissant des mûres et des haies et de noix tombées, la maman de Friquet et de Friquette se sentit si lasse qu'elle vit bien qu'elle ne pourrait aller plus loin.

C'était au milieu d'une grande forêt et justement il y avait là une cabane abandonnée.

C'était une triste cabane qui ne ressemblait guère au grand château du papa de Friquet et de Friquette. Mais dans un coin il y avait un lit de feuilles sèches et, dans un autre coin, une cheminée. Il restait dans l'âtre quelques mordeaux de bois à demi consumés et un vieux pot de terre fêlé dans lequel un pauvre bûcheron avait dû souvent faire cuire sa soupe grossière.

Friquet et Friquette et leur maman s'endormirent dans la cabane, bien serrés les uns contre les autres. Et ce toit misérable devint leur seule richesse.

Pendant longtemps, ils vécurent là. L'hiver vint et ils eurent froid; le printemps les égaya de ses chants d'oiseaux et de ses feuillages neufs; l'été leur fit paraître leur détresse moins affreuse, mais les brouillards d'automne les glacèrent de nouveau et quand la première neige de l'hiver revint, la jolie maman de Friquet et de Friquette tomba malade et demeura sans forces sur son lit de feuilles sèches.

Elle devint si malade, si malade, que les pauvres enfants crurent qu'elle allait mourir, et ils se mirent à pleurer à la porte de leur cabane.

Tandis qu'ils pleuraient ainsi, une vieille femme vint à passer et leur demanda ce qui leur causâit un tel chagrin.

La vieille femme, qui semblait avoir plusieurs fois cent ans, les consola par de bonnes paroles et leur dit:

—Venez avec moi, mes petits agneaux; nous allons cueillir des graines que vous ferez bouillir dans un pot fêlé et dont vous ferez boire l'eau à votre maman. Et quand elle en aura bu pendant sept fois sept jours elle sera guérie."

Friquet et Friquette suivirent docilement a vieille, bien qu'ils eussent un peu peur. Friquet avait sept ans, Friquette en avait cinq, et jamais ils n'avaient quitté leur maman de plus de vingt pas à la ronde. Or la vieille les fit marcher longtemps.

A la fin, ils arrivèrent sur le bord d'un étang dont l'eau était épaisse et noire comme de la poix. Tout autour de l'étang, il y avait de grands roseaux avec leurs graines en forme de quenouille. La vieille secoua les roseaux: ils laissèrent échapper un nuage de duvets légers que tous les trois se mirent à attraper au vol et dont ils emplirent un sac que la bonne femme avait sur son dos. Pendant longtemps, ils emplirent le sac qui se gonflait à vue d'oeil et qui devint bientôt aussi gros que la cime d'un gros chêne.

Friquet et Friquette se demandaient comment une pauvre vieille femme et deux petits enfants comme eux pourraient rapporter un tel fardeau. Ils ouvraient la bouche pour questionner leur bienfaitrice quand celle-ci, qui venait de s'avancer entre les roseaux, s'enfonça tout à coup dans l'eau et disparut dans l'étang épais et noir comme de la poix.

Friquet et Friquette poussèrent des cris de terreur car ils étaient seuls au bord de l'étang; la nuit venait et ils ne savaient comment rapporter le sac énorme qui tendait sa toile gonflée auprès d'eux. Dans leur désespoir, ils se laissèrent tomber justement sur un coin du sac. Or, à peine l'eurent-ils touché, que le sac s'envola les emportant à travers les airs. Et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Friquet et Friquette se trouvèrent à la porte de leur cabane.

Leur maman avait été bien inquiète de leur absence. Ils la rassurèrent de leur mieux et se mirent en devoir de faire de la tisane avec le duvet des roseaux. Et Friquet songea, en se réjouissant, qu'il était bien heureux que le vieux pot, qui depuis plus d'un an servait à cuire leur maigre subsistance, fût justement un pot fêlé comme l'avait recommandé la singulière bonne vieille.

Quand les graines eurent bouilli, ils en firent boire l'eau à leur maman qui bientôt se sentit mieux. Elle ne tarda pas à s'endormir, mais tout en dormant elle laissait une toute petite chanson s'échapper de ses lèvres, une toute petite chanson, toujours la même, et qui était:

Sème, sème, sème, sème,
Sème et tu récolteras.

Friquet et Friquette pensèrent qu'elle rêvait et n'y prêtèrent pas autrement attention. Ils s'appliquaient à faire bouillir d'autres graines de roseaux pour qu'à son réveil leur maman pût bore d'autre tisane.

Dans le pot fêlé, l'eau se soulevait en gros bouillons, et les gros bouillons faisaient un bruit très doux qui peu à peu devint une petite chanson, une toute petite chanson, toujours la même et qui était:

Sème, sème, sème, sème,
Sème, et tu récolteras.

Friquet et Friquette pensèrent qu'ils s'endormaient à leur tour, qu'ils commençaient à rêver et n'y firent pas attention.

Le lendemain et les jours suivants, ils continuèrent à soigner leur maman de leur mieux. Ils voyaient qu'elle était moins malade, mais elle était encore si faible qu'elle ne pouvait se soulever sur son fil de feuilles sèches. Et puis elle avait très froid, car elle n'avait rien pour se couvrir, rien que sa jolie robe de scie qui s'était accrochée l'année d'avant à toutes les épines des buissons. Friquet et Friquette avaient très froid, eux aussi. Le pourpoint de velours de Friquet tombait en lambeaux, la robe de damas de Friquette était devenue claire comme une dentelle, si bien qu'ils étaient tous trois horriblement malheureux.

Un soir que le vent soufflait plus fort que de coutume et entrait dans leur cabane par toutes les planches disjointes, la maman de Friquet et de Friquette recommanca en dormant, à chanter sa petite chanson:

Sème, sème, sème, sème,
Et tu récolteras.

Friquet et Friquette cette fois prêtèrent l'oreille et se regardèrent étonnés.

Et voilà que le pot fêlé, où l'eau bouillait devant le feu, se prit à chanter, lui aussi.

Sème, sème, sème, sème,
Et tu récolteras.

Et du gros sac qui était resté à la porte de la cabane un nuage de graines de roseaux s'échappa. Elles se mirent à danser dans la chambre comme des poussières dans un rayon de soleil, et, en dansant, elle murmuraient:

Sème, sème, sème, sème,
Et tu récolteras.

Alors Friquet et Friquette se regardèrent de nouveau et comprirent.

Ils ramassèrent de grosses poignées de graines de roseaux et s'en allèrent les semer dans un endroit proche qui était humide et marécageux. Puis ils s'en revinrent se coucher en grelottant sur le lit de feuilles mortes de leur pauvre cabane.

Le lendemain, ils s'en allèrent voir ce qu'étaient devenues leurs graines. Ils furent bien étonnés de découvrir qu'en une seule nuit les roseaux étaient devenus grands comme deux fois des hommes; qu'ils balançaient d'énormes quenouilles qui, au lieu d'être brunes et sombres comme le sont habituellement les quenouilles des roseaux, étincelaient au soleil comme des écheveaux de soie de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Rien n'était plus joyeux que de les voir onduler et chatoyer sous le beau ciel d'hiver, au milieu de la forêt couverte de givre dont tous les arbres miroitaient comme des lustres de cristal. Pas un palais de roi, si puissant fût-il, n'eût offert pareil spectacle! Tantôt les quenouilles des roseaux semblaient être de soie et d'or, tantôt elles brillaient comme des rubis, des saphirs ou des émeraudes. Friquet et Friquette n'en osaient croire leurs yeux et ils avaient peur que ce ne fût un rêve. Mais ce n'était pas un rêve et tandis que le petit frère et la petite soeur demeuraient les yeux écarquillés d'admiration devant ce spectacle fantastique, le vent se mit à souffler, les roseaux se mirent à gémir et en gémissant ils disaient:

File, file, file, file,
File et tu te vêtiras.

Friquet et Friquette, cette fois, prêtèrent tout de suite attention à la chanson des roseaux; ils se mirent à les cueillir à grandes brassées et bientôt ils en eurent cueilli une gerbe haute et longue comme une grande maison.

Ils se demandaient comment ils pourraient bien transporter une telle charge et tout en réfléchissant ils s'assirent sur des brins qui traînaient à terre.

suite en 7ème page

LES ENNUIS D'UNE SANTE DÉLABRÉE

Trois ans de souffrances, mais promptement guéri par "FRUIT-A-TIVES".

M. GASPARD DUBORD

159 avenue Pie IX, Montréal.

J'ai souffert, pendant trois ans, *d'une grave dyspepsie,* et ma santé en général, était en mauvaise conditions. Je consultai un médecin et suivis ses conseils, sans soulagement, et *enfin le médecin me dit que j'étais incurable.*

Alors, un ami me conseilla de prendre 'Fruit-a-tives', ce que je fis. Après avoir pris trois boites de 'Fruit-a-tives', j'étais beaucoup mieux; et graduellement, ce puissant médicament aux fruits m'a complètement guéri.

Ma digestion et ma santé, en général, sont parfaites—et je le dois à 'Fruit-a-tives'."

GASPARD DUBORD.

50c. la boite, 6 pour $2.50, boite d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

UNIQUE AU MONDE

Résultat de quatorze années de recherches scientifiques précédées de vingt-cinq années d'études préparatoires ininterrompues.

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres ($1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette preuve avec succès recevra $500.00 pour défrayer ses dépenses.

Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

Si l'anesthétique utilisé pour insensibiliser localement et sans aucun danger est merveilleux, le procédé suivi pour compléter le travail séance tenante l'est davantage. Il a fallu de nombreuses années d'observation inlassable et de pratique expérimentale pour combiner scientifiquement les quinze ingrédients chimiques requis pour obtenir un résultat parfait.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

PARLONS SCIENCE

1o Caoutchoucs divers pour les dentiers.

Dans les annonces dentaires publiées depuis quelques années, il existe de nombreuses erreurs, probablement involontaires, mais qui trompent néanmoins le public. Concernant les matériaux employés dans les dentiers, la réclame se bat les flancs pour des caoutchoucs aux noms pour le moins curieux de: "Whalebone", "Poussière d'Or", caoutchouc "Base Naturelle", caoutchouc "incassable" etc., etc.

Tout caoutchouc dentaire contient d'abord 48 parties de caoutchouc brut pour 24 parties de soufre; à part cela, chaque manufacturier possède ses propres secrets pour les couleurs et les matières inertes ("loaders" ou "fillers") qu'il faut ajouter à la masse pour contrôler la *contraction.* Par conséquent, tout caoutchouc dentaire quelle que soit sa couleur et malgré les affirmations de l'artisan qui l'emploie, n'est jamais pur, mais contient toujours une grande quantité de "loaders" ou "fillers" pour en corriger le retrait. L'action, pour le moins indélicate de jeter un dentier sur le parquet pour ébahir les clients sous prétexte de démontrer la pureté du caoutchouc employé, est injustifiable.

2o. Caoutchouc " Poussière d'Or ".

Cette dénomination qui est la traduction des mots enregistrés: "Gold Dust" est un caoutchouc dont l'apparence rutilente du matériel fini est due à de la poussière d'aluminium employée comme "loaders" ou "fillers". De la poussière d'or; *point.* Cependant on a pu lire longtemps cette étrange et amusante annonce: "Le prix variera suivant la quantité d'or que contiendra votre dentier".

3o. Caoutchouc " Base Naturelle ".

Ce caoutchouc semble être un des favoris pour fabriquer ces dentiers à odeur désagréable que quelques rares professionnels lancent habilement sur le plus cher. Il est réputé très pur par ces pseudo-experts.

Voici ce qu'il donne à l'incinération:

a) Caoutchouc pur (matière première) incinéré, donne 3 pour cent de cendres.

b) Caoutchouc Base naturelle (préparé pour dentiers) incinéré, donne 60.05 pour cent de cendres.

Le résultat immédiat est que ce fameux caoutchouc "Base naturelle" contient au moins 57.95 pour cent de matière inerte non volatilisable.

REMARQUE.—Rien ne justifie le surplus d'argent demandé pour l'emploi de tel ou tel caoutchouc: ni le prix de revient au dentiste, ni la couleur, ni la pureté, ni la réclame de supériorité comme force de cassure, ni les spécifications du manufacturier.

4o. Celluloid.

Le celluloïd, inventé par l'anglais Parke en 1855, fut abandonné comme base de dentier (à cause de ses nombreux désavantages) sitôt l'apparition du caoutchouc vulcanisé. Quelques praticiens viennent de le ressuscéter comme la plus grande nouveauté présentée au public, avec des prix tels que pour le peu de gens qui s'y font prendre: "ça paye".

5o. Efficacité.

Vingt-deux années de recherches en art dentaire, des voyages d'études souvent répétés, le contact constant avec les sommités de la profession en Amérique, les 10 dernières années de réclusion totale dans la science, années qui ont amené les découvertes les plus transcendantes à date: toutes ces raisons réunies font accourir les clients de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis aux bureaux du Dr "J. N. PAUL FOURNIER."

Un expert-spécialiste en mécanique dentaire (l'un des plus habiles qui soient au Canada) à son emploi depuis 20 ans et qui a visité à loisir avec lui les laboratoires les plus réputés et les plus considérables qui soient aux Etats-Unis, préside à tous les travaux de prothèse exécutés dans ses laboratoires.

Le public est ainsi assuré d'obtenir dans ses bureaux une satisfaction aussi complète que la science peut fournir.

PARAITRA PLUS TARD, LE RESULTAT DE TRAVAUX SUR L'OR, LES DENTS EN PORCELAINE, LA CONFECTION DES DENTIERS, Etc.

BUREAUX DU Dr J. N. PAUL FOURNIER

SAINT-HYACINTHE, QUE. — TELEPHONE 40

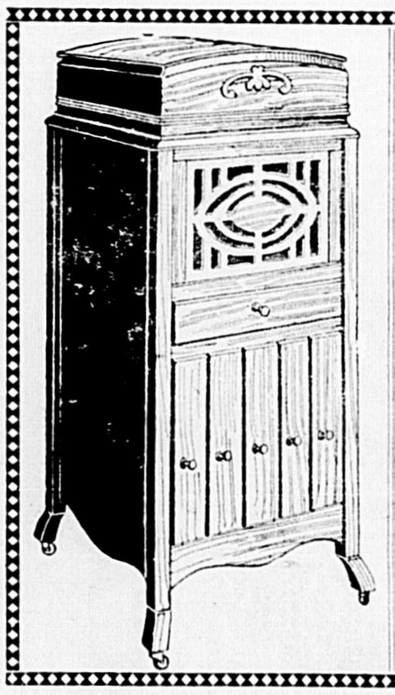

LE GRAMOPHONE AU SON D'OR

"UNIQUE"

est vendu par

J. E. HEON,

8 rue Dessaulles, St-Hyacinthe

EN GROS SEULEMENT

De bons agents demandés dans tous les comtés

CONDITIONS SPECIALES POUR LES INSTITUTRICES

E. LEMOINE,
MECANICIEN
Succ. Garage St-Hyacinthe
Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement
Spécialité: Réparages d'Automobiles et de Chargesphes.
145 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE
Tel. Bell 344

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

Téléphone 235 — 254 Cascades
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

H. MOREAU
COMMERCANT DE
FOIN, PAILLE, Etc.
EN GROS ET EN DETAIL
23 rue Raymond,
St-Hyacinthe, P. Q.
TEL. BELL 227

L'abbé L. N. Raymond

TRACTEUR MODELE DE TANK
Cletrac
TANK-TYPE TRACTOR

Il vous assure la Prolongation de la Saison, plus d'acres de grain et de meilleures récoltes

LORSQUE le printemps est tardif, il est souvent impossible de préparer convenablement la terre pour les semailles on d'ensemencer le nombre d'acres voulu. Notre saison favorable est trop courte. Les récoltes plantées tardivement n'atteignent pas une maturité convenable et les champs plantés tardivement ne donnent pas un rendement aussi considérable qu'ils le devraient.

Les avantages de posséder un Cletrac sont bien évidents. Le robuste Cletrac ne se fatigue pas comme votre attelage. Il travaille autant que vous le désirez. Avec le Cletrac vous pouvez préparer vos terres deux fois plus vite qu'avec des chevaux.

Le Cletrac dispose d'une abondance de pouvoir telle que vous pouvez labourer mieux, à meilleur marché qu'avec des chevaux. Avec le Cletrac vous pouvez mettre votre terrain en parfaite condition pour les semailles. Vous voyez donc que le Cletrac prolonge votre saison, vous donne plus d'acres de grain et de meilleures récoltes.

Le Cletrac ne coûte pas cher; il est très économique d'entretien. Il réduit le coût du labourage. *Il fera les semailles, le hersage à disques, le charroyage et les récoltes.* Il vous aidera à défricher votre terre, vous fournira à bon marché le pouvoir pour scier du bois, moudre le grain et pour tous vos travaux.

Le Cletrac pose sa propre voie. Il monte ou descend les côtes, passe sur des terrains mous et va partout. On apprend facilement à conduire le Cletrac. C'est plaisir de s'en servir parce qu'il facilite tant l'ouvrage. Le Cletrac brûle du pétrole qui coûte bon marché et qu'on se procure facilement.

Une bonne charrue à tracteur est essentielle au bon labourage, pour obtenir de bonnes récoltes. Depuis nombre d'années, sur des centaines de fermes, les Charrues à Tracteur Oliver ont fait du bon labourage. La Charrue Oliver est de construction robuste et de durée. Elle vous donnera de longues années de service. Elle est pourvue de socs spécialement adaptés aux besoins du Canada. Achetez votre matériel de labour au complet. Vous pouvez commander en même temps le Cletrac et la Charrue à Tracteur Oliver.

De plus amples informations et de la littérature intéressante au sujet du Cletrac et de la Charrue à Tracteur Oliver seront données avec plaisir.

Il est difficile d'avancer en terrain mou—ce n'est pas la manière Cletrac

Il est facile d'avancer sur une voie établie, c'est la manière Cletrac

The Tractor Company of Canada, Limited.

Je suis entièrement satisfait de votre tracteur. C'est une bonne machine, capable de faire l'ouvrage. Nous avons labouré depuis le mois de juin dernier, époque à laquelle j'ai acheté le tracteur, pendant tout l'été. Mon terrain est formé de glaise épaisse et pendant les mois de juillet, août et même septembre il eût été impossible de labourer avec des chevaux.

Je considère le Cletrac comme une très bonne machine et c'est pourquoi je me suis décidé au printemps dernier à l'acheter, après avoir examiné plusieurs des autres machines. J'estime que le Cletrac est la machine qui convient le mieux à ma terre.

Votre tout dévoué,
(Signé) L. J. TARTE.

BANQUIERS: *La Banque Nationale, qui est si bien connue dans toute la Province, pour l'intérêt et la sollicitude qu'elle porte au bien-être de la classe agricole, en vertu d'un plan dûment approuvé de paiements différés, escomptera à n'importe laquelle de ses 272 succursales et agences, les billets de n'importe quels cultivateurs ou fermiers responsables, donnés en paiement de leur matériel de traction.*

Nous fournirons avec plaisir de la littérature et des informations complètes relativement au Tracteur Cletrac, modèle-Tank, et à la Charrue à Tracteur Oliver.

Pour Prix et Conditions de Vente écrire au
Département de l'Agriculture
QUEBEC, P. Q.

Pour Services ou Pièces de Rechange écrire à
Tractor & Implement Company, Limited
604-5 Edifice Drummond - MONTREAL

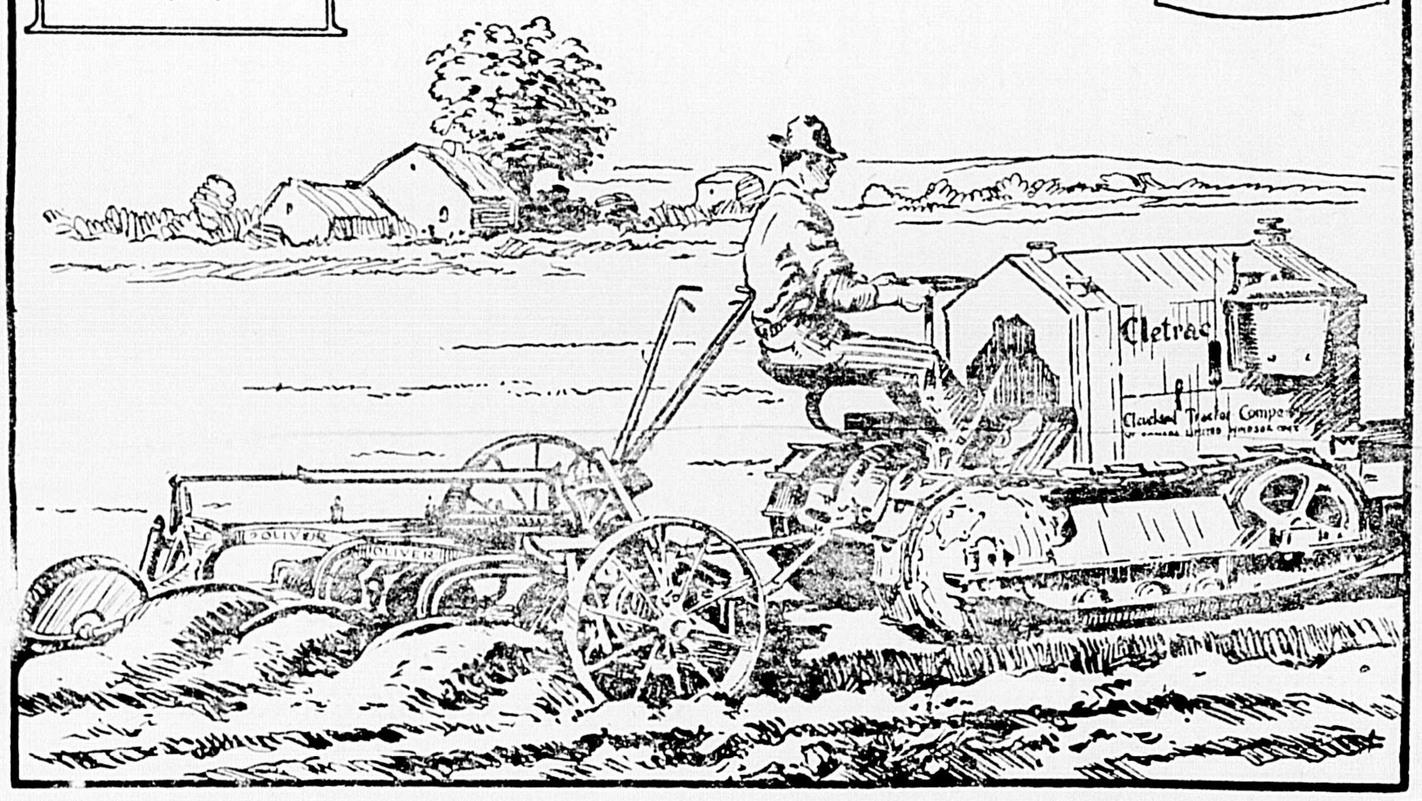

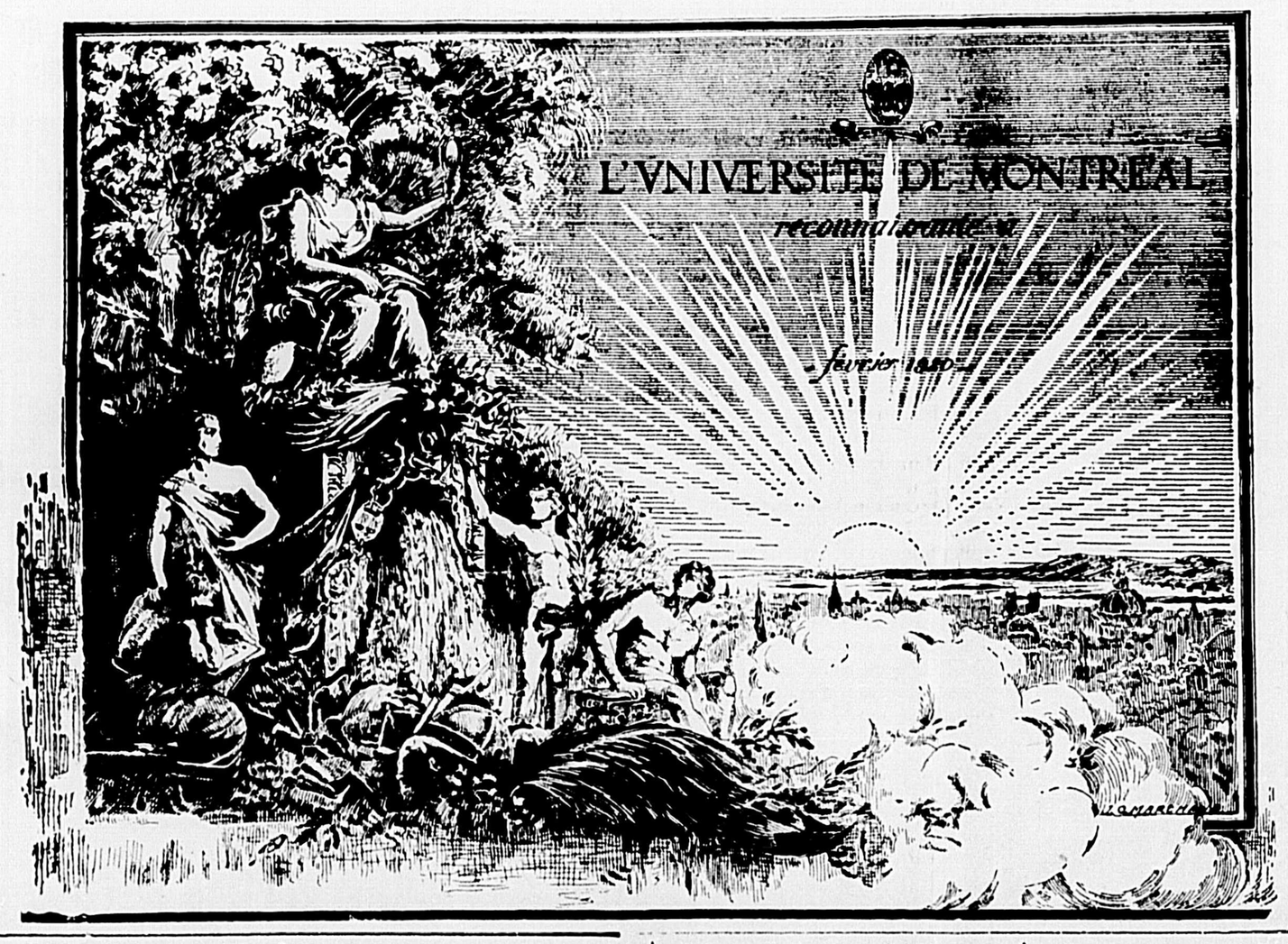

La destruction des rats sur la ferme

On n'a jamais calculé la perte résultant des déprédations des rats sur les fermes canadiennes mais il est certain qu'elle doit se chiffrer par bien des milliers de dollars! Ils sont rares les cultivateurs de l'Est du [illegible] vages de ces rongeurs et malheureusement ces derniers viennent d'envahir les provinces des prairies et se propagent rapidement vers l'Ouest.

Le rat attaque tout ce qui se mange, matière animale ou végétale, et il détruit par la pollution encore dix fois plus qu'il ne mange. Sur la ferme, les grains de toutes sortes, légumes, fruits, oeufs et volailles, sont [illegible] de ses attaques. Il est omnivore, vorace, destructif et par-dessus tout très prolifique lorsqu'il trouve à bien se nourrir. Il n'existe pas de moyen parfait pour le détruire. Il faut avoir recours à un grand nombre d'agents de destruction, suivant les circonstances. Si l'on veut débarrasser sa maison de rats, il faut avant tout la persévérance dans les efforts. Nous ne [illegible] insister sur ce point.

Prévention: Les moyens préventifs sont les plus importants. C'est à l'intérieur des bâtiments plutôt qu'à l'extérieur que les rats font le plus de dégâts. La première chose à faire est de les empêcher de pénétrer et le meilleur moyen d'y arriver est d'avoir toutes les fondations et tous les planchers en béton. A tous les points de vue, le béton employé de cette façon pour les planchers, les étables, les porcheries, les poulaillers, etc., représente un bon placement. On peut rendre de vieilles fondations de pierre impénétrables aux rats en les recouvrant de béton à l'intérieur ou parfois simplement en bouchant les trous avec un mélange de ciment et de verre cassée.

Toutes les fenêtres de soubassement et de cave doivent être recouvertes d'un fort grillage en métal; c'est en effet par les fenêtres ouvertes que les rats s'introduisent le plus souvent. Il faut réduire autant que possible les occasions qu'ils ont de se nourrir en gardant le grain, les moulées, les déchets de cuisine, etc. dans des coffres à l'épreuve des rats ou dans d'autres récipients, munis de couvercles fermant hermétiquement. Il est impossible en effet de faire des progrès dans la lutte contre le fléau tant qu'il existe autour des bâtiments une abondance d'aliments non protégés.

On ne reconnait pas assez l'utilité des hiboux et des éperviers dans la destruction des rats. En somme ces oiseaux sont utiles si on ne les laisse pas trop se propager.

Un chien bien entraîné extermine assez bien les rats dans les bâtiments et dans les cours. Il n'y a peut-être rien de meilleur sous ce rapport qu'un fox terrier parfaitement entraîné.

Pièges: Les pièges sont l'un des meilleurs moyens de destruction pour les rats mais ils ne réussissent pas s'il existe des aliments en abondance, surtout pour les vieux rats qui sont très rusés. Si les rats sont très nombreux il faut employer beaucoup de pièges en même temps et ne pas se relâcher dans ses efforts. Il existe plusieurs formes modernes du piège à guillotine, qui sont excellentes. Les piège à cage sont surtout utiles pour attraper les jeunes rats, spécialement lorsqu'ils sont munis d'un appât, laissés dehors pendant une nuit ou deux et cachés en partie dans du foin ou de la paille. On fait souvent de bonnes prises au moyen d'un baril recouvert d'un couvercle appaté posé sur une charnière, et qui tourne sous le poids des rats. Les appâts suivants sont excellents: fromage grillé, bacon, forçure, viande crue, grain de toutes sortes, farine d'avoine et, en hiver, les légumes frais.

Poisons: Comme l'emploi des poisons est toujours un danger pour le bétail, on fera bien de n'y avoir recours qu'en dernier lieu. Le carbonate de barium (précipité) est le moins dangereux de tous; dans les petites doses où il est employé pour tuer les rats, il est relativement inoffensif pour les animaux domestiques. On le met sous forme d'une pâte ferme, composée de farine et de gruau d'avoine, et d'un peu de seigle, avec quinze à vingt pour cent de carbonate. On y ajoute quelques gouttes d'huile de graine d'anis ou de carvi pour donner plus de goût à l'appât. L'arsenic est très employé comme poison, mais l'expérience nous a appris que ses effets sont variables et qu'il n'est pas toujours fatal. L'appât d'arsenic se fait de la même façon que celui de carbonate de barium, ou on peut aussi frotter l'arsenic sur du pain beurré.
La strychnine est employé également; elle a une action très rapide. Le meilleur moyen est d'insérer un petit cristal dans de la viande crue et l'on place ces morceaux de viande ainsi appâtée dans les cours ou les terriers des rats.

Dans les bâtiments et dans les cours où se trouvent des volailles ou d'autres bestiaux, une bonne précaution lorsqu'on se sert de poison est d'employer deux caisses en bois; l'une de ces caisses sera beaucoup plus grosse que l'autre et chacune d'elles a plusieurs petits trous percés dans les côtes, assez gros pour laisser les rats. On met l'appât empoisonné au fond de la petite caisse, près du milieu. On évite ainsi d'empoisonner le bétail et les rats ont facilement accès aux appâts.

FRANK T. SHUTT,
Chimiste du Dominion.

Le soin des ruchers annexes

L'apiculture moderne a une tendance à se spécialiser. Sur bien des fermes, le nombre maximum de ruches que l'on peut entretenir avantageusement ne dépasse pas une centaine, mais un homme actif, expérimenté, peut en garder deux fois autant, surtout s'il a un peu d'aide, et c'est ici que le rucher annexe devient utile. L'endroit choisi pour ce deuxième rucher devrait abonder en plantes mellifères (le sol d'argile ou de chaux est le meilleur pour le trèfle) et il ne devrait pas être à plus de deux ou trois milles du rucher central. Les autres choses à considérer lorsqu'on choisit l'emplacement du rucher annexe sont la protection contre le vent, surtout si les abeilles doivent être hivernées en plein air, contre les inondations et les feux de forêt, un bon chemin de communication; enfin il ne faut pas être près d'un grand rucher ou de ruchers malades. Un laboratoire pour remiser les outils et extraire le miel est commode, mais il n'est pas toujours indispensable, parce que l'extraction du miel se fait souvent beaucoup mieux au laboratoire du rucher central. Un automobile avec charriot ou un camion-automobile léger pour transporter les ruches et les fournitures rend de grands services.

Pour prévenir l'essaimage, il vaut mieux produire du miel extrait que du miel en rayons, et il est utile de donner aux abeilles beaucoup de hausses contenant des rayons vides avant qu'elles en manifestent le besoin.

Dans le sud de l'Ontario, où l'on peut, sans trop de difficulté, contrôler l'essaimage et où le climat est assez doux pour hiverner les abeilles en plein air, l'apiculteur professionnel garde souvent un ou plusieurs ruchers annexes mais dans bien des régions du Canada, où le problème de l'essaimage et de l'hivernement est plus difficile à résoudre, le rucher annexe est encore dans sa phase expérimentale; cependant, on obtient, dans quelques endroits, de très grosses production de miel.

Pour voir la quantité de miel que l'on peut obtenir et combien de visites sont nécessaires pour prévenir l'essaimage dans différents endroits, nous avons placé, en ces trois dernières années, quelques ruches de la ferme expérimentale centrale à différents endroits dans le voisinage d'Ottawa.

En 1917, nous avons placé deux colonies sur une plaine sablonneuse et deux autres dans un marécage, près de Kazabazua, Qué., à environ quarante milles au nord d'Ottawa. Celles qui se trouvaient sur la plaine sablonneuse ont produit 109 livres de miel par ruche (compte du printemps); c'est principalement du miel de bleut, de trèfle blanc et de certaines espèces de verges d'or. Celles qui se trouvaient dans le marais ont donné 139 livres de miel du même genre. Nous avons prévenu l'essaimage en détruisant les cellules royales trouvées dans les colonies, toutes les semaines à partir du 24 mai au 14 août. Les douze visites qui ont été nécessaires et l'examen attentif de chaque ruche à chaque visite ont pris beaucoup de temps.

En 1918, nous avons placé deux ruches sur une petite étendue couverte par l'herbe des brûlis (épilobe), près de Chelsea, Qué., et elles ont produit en moyenne 230 livres de miel de framboise, de trèfle et d'épilobe. Il a fallu dix visites hebdomadaires pour la destruction des cellules royales afin de prévenir l'essaimage.

En 1919, deux ruches ont été placées dans le jardin d'un cultivateur à Billings Bridge, Ont.; en vue de réduire le travail nécessaire pour prévenir l'essaimage tout en obtenant une production maximum, nous avions hiverné dans chaque ruche deux reines, séparées l'une de l'autre par une cloison. L'une des reines et ses abeilles ont été mises dans une ruche séparée le 27 mai. Nous avons réussi à élever de cette manière, à temps pour la miellée du trèfle dans cette localité favorable, un grand nombre d'abeilles et prévenu ainsi l'essaimage précoce. Au moyen de trois autres manipulations — la destruction des cellules royales et l'enlèvement des reines en formation le 24 juin et neuf jours plus tard la destruction de toutes les cellules royales à l'exception de deux, une chaque côté de la cloison insérée à cette époque — nous avons réussi à prévenir l'essaimage tardif et à nous procurer de jeunes reines. Chaque ruche, (compte du printemps) a produit en moyenne de 331 livres de miel, dont 290 livres de miel de trèfle et 41 livres de miel de sarrasin, et la population de trois des ruches avait augmenté.

F. W. L. SLADEN,
Apiculteur.
Fermes expérimentales fédérales.

Fleurs fanées

Le dernier numéro du *Passe-Temps* (649) contient huit morceaux de musique: 2 morceaux de piano; 6 morceaux de chant, dont "Fleurs fanées" (romance populaire); une vue animée illustrée, une page de Disques, portraits, poésie, etc. En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, $2.50; Etats-Unis, $3.00. Adresse: *Le Passe-Temps*, 16, Craig-Est, Montréal.

NOTES LOCALES

En ville

Etaient en ville samedi dernier, M. le Dr L. J. Tétreault de St-Pie et M. C. A. Létourneau de Ste-Madeleine.

—M. Abert Tétreault était de passage à St-Hyacinthe samedi dernier.

—M. Albert Tétreault, était de *Mechanical Engineer and Fireman's Guide*, de Montréal était en ville, mercredi, ayant été assigné comme témoin dans la cause de Bouchard vs Bégin.

—Parmi les personnes qui sont venues suivre des cours à l'Ecole d'Industrie Laitière de cette ville, nous avons remarqué MM. Odilon Larivière de St-Prosper et Edouard Valois de St-Antoine sur Richelieu.

—o—

Personnel

M. Félix Dandenault était de passage à St-Hyacinthe mercredi de retour d'un voyage à Berthier et Sorel.

—M. H. Gaudreau de St-Jude était en ville mardi pour affaires, de même que M. Joseph Dion, de Ste-Madeleine, jeudi de cette semaine.

—M. et Mme Pierre Chicoine de Winooski, Vt., sont arrivés au Canada depuis quelques jours. Ils ont passé des journées agréables à Montréal, puis sont partis pour Laprésentation, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe et autres paroisses des environs.

M. et Mme Pierre Chicoine qui n'étaient pas venus au pays depuis une vingtaine d'années, apprécient beaucoup les agréments de ce voyage qui leur permet de revoir bon nombre de parents et amis.

—o—

Changement

On nous informe que M. Henri Saint-Jacques, comptable de la maison Duclos et Payan, va laisser cette importante position, pour s'occuper d'assurance.

—o—

La Presse

M. Marion, agent du journal *La Presse*, de Montréal, vient de transporter son agence à M. Saint-Pierre, de cette ville.

—o—

Affaire Turner

L'affaire des MM. Turner, père et fils a été remise au 19 de ce mois. Les cautions n'étant pas encore arrivés, les accusés ne sont pas encore en liberté.

—o—

Mutation

M. Exéas Brodeur, contremaître, a vendu sa jolie maison de Bourg Joli à M. Philippe Lassonde, pour la somme de $6,000.

—o—

Whist

Messieurs les Zouaves s'amusent on ne peut mieux, parait-il. Lundi de cette semaine, ils ont eu une partie de whist qui a remporté un brillant succès.

—o—

La paroisse

La paroisse de St-Théodore d'Acton s'est transportée à St-Hyacinthe, les trois premiers jours de la semaine, pour entendre la preuve, dans une cause en séparation des époux Berger.

Par moments, la salle d'audience était tellement remplie, qu'on a dû donner ordre de faire sortir une cinquantaine de personne.

Cette cause, qui a été très bien plaidée, par Mtre J. O. Beauregard, pour le défendeur et Mtre Gaston Ringuet de Drummondville, pour la défenderesse, a été prise en délibéré par l'Hon. Juge Martineau.

—o—

Progrès toujours

Nous étions très heureux de voir que la Compagnie Manhassett était à construire dans Bourg-Joli, une manufacture de 225 pieds de longueur par 125 pieds de largeur sur une hauteur de quatre étages; mais nous le sommes encore plus, maintenant qu'elle est à en construire une autre de 300 pieds de longueur, mais à un étage et demie seulement.

Pour cette addition, il fallait changer le cours du ruisseau qui passe sur le terrain; mais cela n'importe guère aux constructeurs. Les hommes sont à l'oeuvre et, dans quelques jours, le cours du ruisseau sera changé.

Nous voilà donc avec une bâtisse de 525 pieds de longueur et l'on nous en promet encore.

—o—

Rumeur

Une rumeur à l'effet que la maison Ames Holden McCready cesserait de manufacturer la chaussure pour manufacturer de la claque et autres articles en caoutchouc court la rue, ces jours-ci. Telle rumeur ne semble aucunement fondée.

Nos ouvriers

Depuis le commencement du mois, la ville de St-Hyacinthe compte une nouvelle union nationale qui est sous l'égide de la Fédération Canadienne du Travail. L'installation officielle de la nouvelle succursale, qui compte déjà 75 membres, a eu lieu le 2 février, sous la direction de M. David Giroux, organisateur général de la Fédération.

A l'occasion de l'installation de la nouvelle union, les briquotiers de St-Hyacinthe, de concert avec les autres ouvriers unis, avaient organisé une jolie soirée qui a été des mieux réussies. A la suite des discours, il y eut partie de cartes, concert-boucane et autres amusements. Le président de la nouvelle succursale est M. H. Bouthillette et le secrétaire, M. Joseph Manseau.

—o—

Le marché

Voici les prix en détail du marché de St-Hyacinthe, samedi dernier:

Pommes, le minot, $3 à $4.
Patates, le minot, $2.
Avoine, le minot, $1.05.
Beurre, la livre 65c à 67c.
Boeuf, la livre 10c à 25c.
Lard frais, la livre 25c à 32c.
Mouton, la livre 18c à 35c.
Veau, la livre 25c à 30c.
Poules vivantes, la livre 22c à 25c.
Poules mortes, chacune $1.50 à $2.
Sucre d'érable la livre 20c à 25c.
Sirop d'érable, le gallon $1.50.
Miel coulé, la livre 30c.
Concombre, la terrinée 20c.
Tabac, la livre 40c à 60c.
Oignons, le minot $1.00.
Oignons, à la tresse 25c à 40c.
Laine en écheveau, la livre $2.00.
Laine tricotée, la livre $2.00.
Oeufs, la douzaine (frais) 65c.
Fèves, le pot, 25c.

—o—

Décès

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Bernadette Chagnon décédée à Montréal le 6 février à l'âge de 5 ans, enfant bien-aimée de M. Eugène Chagnon, employé du Grand-Tronc, et de Léa Morin autrefois de St-Hyacinthe, décédée après une courte maladie. Son corps a été transporté à St-Hyacinthe, pour y être inhumé. Nous offrons nos meilleurs sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

—o—

Nous apprenons qu'une soeur de M. Benoit Benoit de cette ville, Aurélie, (Mme Bouthillette) est décédée cette semaine à Worcester, Mass., à l'âge de 70 ans. L'inhumation a eu lieu hier matin à Worcester.

Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

—o—

Au Séminaire

C'était, le 11 février, la fête patronale de M. le Chanoine Fabien Zoel Deelles, Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe.

A cette occasion, les élèves de la maison, comme c'est l'habitude, ont donné une soirée dramatique et musicale bien réussie.

A part la musique et le chant, qui ont été bien rendus et bien goûtés, on a donné *Le Baptême de Clovis*, drame en trois actes et en vers, par M. l'abbé A. Mouchard, musique et chant, M. l'abbé A. Thibaud.

Les divers rôles ont été remplis avec talent par MM. Maurice Fortin, Josaphat Benoit, Abel Auger, Armand Racine, Robert Bourgeois, Victor Quintal, Bernard Gagner, Diomède Guertin, Victor Chabot, Albert Bourcier, Germain Dandeneault, Arthur Dufour, Louis Hébert, Rodrigue Boisvert, Armand Dupré et Raoul Ouellette, qui, tous, méritent des félicitations.

—o—

Bal masqué

Il y avait bal masqué, le 7 au soir, dans la grande salle du *Clairon*. Le spectacle était réellement intéressant, et les toilettes recherchées.

Ceux qui ont agi comme juge n'avaient pas une tâche facile. Ils auraient voulu donner la palme à toutes et à tous; mais comme ce n'était pas possible, voici comment ils ont rendu leur verdict:

Chez les Dames: 1er prix Mme Alphonse Chagnon, 2e Mme R. Filotte, 3e Mlle St-Jean, 4e Mme Vve Malo, 5e Mlle Irène St-Jacques, 6e Mlle Rosanna Viens, 7e Mlle Yvonne Desnoyers.

Chez les Messieurs: 1er prix M. Raoul Bouchard, 2e M. Arthur Robert, 3e M. Ephrem Darcy, 4e M. O. Roy, 5e M. Jos. Millette, 6e M. Aimé Cadorette, 7e M. U. Beaudoin, 8e M. Léo Philie.

Quilles

Rapport du concours qui a eu lieu le 8 courant, entre La Ligue des Jeunes de l'Association Philharmonique, et Drummondville.

La Ligue des Jeunes

A. Lord	137-157-151—445
G. Beauregard	160-170-124—454
A. Beauregard	121-172-181—474
L. Gladu	113-124-161—398
	1771

Drummondville

Parent	182-164-144—490
Tessier	134-136-149—419
Baribeau	132-134-129—395
Renée	145-111- 95—351
	1655

Maj. 116 pour La Ligue des Jeunes contre Drummondville.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

—o—

Ce fils de Millionnaire

Georges Frazer alias Conrad ou Dollard Berthiaume, ce jeune homme qui s'est fait passer pour un fils de millionnaire, et qui avait réussi à filouter quelques personnes en notre cité, mais qui a déguerpi lorsqu'il s'est aperçu que notre police commençait à s'occuper de lui, vient d'être condamné à Montréal à trois ans de bagne, pour avoir volé de l'argent et des effets d'une valeur totale de $400.00 appartenant à une dame Eva Délisle.

—o—

Régal musical

Nous ne surprendrons personne en disant que le concert Paul Dufault, mardi dernier au soir, a été l'évènement musical de la saison.

Le théâtre Corona était rempli à sa capacité, et l'enthousiasme règnait dans la foule des auditeurs.

Dufault, comme toujours, nous a charmés par sa diction irréprochable, comme par sa voix sans pareille. Il comprend ce qu'il chante, et sait parfaitement faire vibrer le coeur de ceux qui ont la bonne fortune de l'entendre.

Mme Thibodeau que nous avons eu le plaisir d'entendre pour la première fois, possède une voix riche et nous ne sommes pas du tout surpris maintenant, des éloges qui lui sont souvent décernés par la presse de Montréal.

Quant à Mlle Ruth Price, tout le monde est d'accord à dire qu'elle est déjà artiste, malgré son jeune âge. Elle a eu, comme sa compagne et son compagnon d'ailleurs, de nombreux rappels, qui n'étaient pas de faveur, mais bien l'expression sincère du désir de l'entendre encore.

Voici le programme charmant que l'on nous a donné et qui ne comprend pas les rappels:

PROGRAMME

1. Chant: "Extase à la Vierge", Massenet, *Madame A. Thibodeau.*

2. Violon: "Concerto 1er Mouvement", Mendelssohn, *Mlle Ruth Price.*

3. Chant: a) "Cavatine" de "Dardanus" (1874), Sacchini; b) Ariozo "La mort de Jeanne d'Arc, Bemberg, *M. Paul Dufault.*

4. Violon: a) "Mélodrame de Piccolino", Guiraud; b) "L'oiseau et le prophète", Schumam-Auer; c) "Rondino" Sur un thémède Beethoven, Kreisler, *Mlle Ruth Price.*

5. Chant: Duo de "Mireille" Gounod, *Madame Thibodeau et Paul Dufault.*

6. Chant: a) "Madame Chrysanthème" Messager; b) "Chanson Légère" d'Erlanger; c) "L'Oiseau Bleu", Dalcroze, *Mme Thibodeau.*

7. Chant: a) "Elle avait trois couronnes d'or", Février; b) Au Rossignol" (Chant Normand XVe siècle), Gedalge; c) "Les petites Communiantes" Fourdrain; d) "Pour mieux t'aimer" Jane Vieu, *Paul Dufault.*

8. Violon: a) "Méditation de Thais" Massenet; b) "Tambourin Chinois", Kreisler, *Mlle Ruth Price.*

9. Chant: a) "Je demande à l'oiseau", Rokoff; b) "Mandoline", Debussy; c) "Si je vous parlais de ma peine", Fontenailles; d) "Trahison", Chaminade, *Paul Dufault.*

M. Alfred Carrier, au piano.

—o—

Chambre de Commerce

La campagne de recrutement sera continuée une semaine encore.

La troisième séance du Comité de Recrutement a eu lieu le 11 courant à 4 hrs p. m., à l'Hôtel-de-Ville.

Les rapports des membres recruteurs a dépassé toutes les espérances et c'est avec plaisir que les promoteurs du mouvement en faveur de la réorganisation de notre Chambre de Commerce ont pu constater que tous les principaux hommes d'affaires de notre ville avaient été heureux de répondre à l'appel qui leur a été fait, et de seconder leurs efforts pour doter la ville de St-Hyacinthe d'une institution qui sera l'âme dirigeante du progrès et du développement de notre commerce et de nos industries.

En présence d'un pareil enthousiasme, le Comité a décidé de continuer la campagne de recrutement durant une semaine encore, afin de donner à tous ceux qui désirent devenir membre de la Chambre, et qui n'ont pas encore été sollicités par les recruteurs, le temps de nous faire parvenir leur adhésion, et acquérir par le fait même un droit de vote aux élections générales qui auront lieu le 23 courant, à 8 hres du soir, dans la salle du Marché.

Tous les citoyens sont invités à ces élections. Mais les membres seuls auront cependant droit de vote.

Nous donnons ci-après la liste des noms de ceux qui nous ont fait parvenir leur adhésion:

MM. T. A. St-Germain, Jules Laframboise, Sr., C. Casavant, O. Auclaire, H. Brousseau, P. A. Lefebvre, Henri Sicotte, J. E. Gosselin, B. Prahales, O. Pothier, F. Philie, V. Caouette, Arth. Ledoux, G. H. Henshaw, Elz. St-Onge, G. P. Borduas, J. A. R. Séguin, J. Souaid, H. P. Boulay, E. Désautels, E. Bouchard, E. A. Gendron, Ir. Reeves, H. Gosselin, P. Olesker, J. Sicotte, Ls. Lussier, J. N. Laplante, M. A. David, J. A. Lahaise, A. Blondin, N. G. Leduc, Lassonde et Frère, E. Girard, L. St-Germain, A. A. Côté, A. Séguin, P. Ravenelle, E. Bernier, Em. Solis, L. Barceloux, J. E. Lanoix, J. Surprenant, R. Richer, J. W. Leduc, J. Berthiaume, Dufresne et Benoit, A. Gosselin, H. Robert, Daudelin et Baron, T. Hallé, Hubert et Dupont, O. Prégent, P. A. Labadie, O. Aumais, J. Mathieu, E. Lemoine, C. L. Ledoux, Eug. Gamache, J. Laframboise, Jr., W. Amyot, Bazinet et Brodeur, E. Gosselin, Lafrance et Sylvestre, Paré et Larchevêque, J. E. Lamarre, D. S. Davignon, Alb. Jodoin, E. J. Chartier, W. Chapdelaine, H. Raymond, E. Duckett, E. L. Bernier, J. A. Bélanger, Aug. Brodeur, J. A. A. Séguin, Eug. Brais, L. P. Gendreau, J. E. Morin, W. Girouard, A. V. Blanchard, V. Gervais, L. J. Gauthier, E. Ponton, G. A. Oliver, A. Boisseau, R. Morin, L. Augustin, Alb Côté, Ls. Daudelin, J. N. Daudelin, V. Dussault, H. Langevin, L. P. Morin, V. F. Langelier, C. A. Morin, Magl. Côté, C. Morin, Eug. Côté, J. A. Côté, L. Madore, L. J. Deschamps, J. A. Godard, P. Richer.

G. A. Oliver,
Secrétaire-temporaire.

—o—

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes.—

5.—Mariette Carmen, fille de Ls.-Aimé St-Roch et de Donalda Chartier. Par. et mar. Stanislas Chartier et Eva Paquette.

10. — Polydore Gérard Maurice, fils de Jean-Baptiste Plamondon et de Eva Tétreault. Par. et mar. P. Lapointe et S. Tétreault.

Mariages.—

11. — Entre Arthur Richard et Marie Yvonne Daignault.

12.—Entre Arthur J. Précourt et Donalda Ledoux.

Sépultures.—

5. — Bernadette, fille de Eugène Chagnon et de H. Morin, décédé à l'âge de 6 mois.

11.—Romuald, fils de Alfred Brodeur et de Imelda Lagacé, 9 mois

NOTRE-DAME

Baptêmes.—

5. — Annita Jeanne, fille de Arthur Jacques et de Delvia Thèberge. Par. et mar. Ferdinand Jacques et Hermine Lamiraude.

7. — Anne-Marie Rhéa Pauline, fille de Oscar Penelle et de Bertha Dion. Par. et mar. Emile Penelle et Marie-Anne Penelle.

8.—Marie Célina Thérèse, fille de M. Antonio Manseau et de Blanche Latour. Par. et mar. Nap. Légaré et Maria Dufresne.

9.—Pierre Oliver, fils de W. Plouff et de Eva Viens. Par. et mar. Pierre Hébert et Edesse Beaulac.

9.—Joseph Elzéar Albani, fils de Ant. Malo et de Virginie Martin. Par. et mar. Elzéar Malo et Eveline Tarte.

Mariages.—

11. — Entre Sinaï Dufresne et Marie Louise Cécile Ducharme.

Sépultures.—

9.—George Henri, fils de Léonidas Gazaille et de Florida Touchette, 4 mois.

9.—Anne-Marie Réa Pauline, fille de Oscar Penelle et de Bertha Dion, 4 jours.

10. — Joseph Bernier, époux de Lucia Pelletier, 37 ans.

Bouchard-Bégin

C'était, mercredi de cette semaine, la reprise de la cause Bouchard vs Bégin.

Les détails de cette affaire sont assez récents pour ne pas y revenir.

Voici le résumé succinct de ce qui s'est dit, au cours de cette première séance:

JOS. FORTIER, industriel, de Montréal, âgé de 77 ans, dit qu'il a connu M. Bouchard, et qu'il a eu connaissance que ce dernier a donné sa démission comme membre de la Loge Emancipation, en 1910. Il l'a donnée verbalement, et elle a été acceptée à l'unanimité.

M. ARTHUR CHERRIER, banquier, de Montréal, âgé de 53 ans. Comme le témoin précédent, il dit avoir connu M. Bouchard et avoir eu connaissance de la démission qu'il a donnée comme membre de l'Emancipation; démission qui, d'après lui, était par écrit. Il ne sait pas ce qu'on a fait de cette démission; mais il ajoute que tout a été détruit, parcequ'on avait peur des voleurs de grands chemins. C'est lui même qui a déchiré tous les documents, sans l'assentiment de la loge, après le vol commis sur la personne de M. Larose.

M. CHARLES BENOIT, député greffier de la Couronne, à Montréal dit que le dossier, dans une affaire de Bouchard contre Bernard et du Roi contre Bernard, n'est pas trouvable. Il a cependant produit une copie de l'indictement porté contre Bernard, copie qu'il a certifiée et délivrée le 5 nov. 1917, alors que le dossier était en place. Cette copie fait voir que le 13 sept. 1914, il y a eu "No bill". Le témoin doit envoyer au protonotaire, une copie des entrées qu'il y a dans les livres du greffe de la Couronne, relativement à ces deux affaires.

ABEL GIBEAU, ingénieur de marine, de Montréal, âgé de 42 ans. Il a déjà fait partie de la Loge Emancipation. Dans le temps, M. Bouchard était considéré comme un adepte de la Loge, parcequ'il travaillait pour remplir le programme de la Loge, c'est-à-dire en faveur de l'instruction obligatoire, de l'uniformité des livres, etc. Il dit que lors de l'admission d'un *membre*, il ne lui était délivré aucun certificat ou document. Le témoin a produit les règlements généraux de l'Emancipation, règlements qui sont contenus dans un assez fort volume; mais ce volume était à l'usage des officiers supérieurs. Pour les membres ordinaires, ces règlements avaient été condensés dans un fort petit livret qui leur était remis. Le témoin est entré dans la loge en 1908 et il en est sorti en 1909. Il a envoyé sa lettre de démission en octobre, et elle a été acceptée en décembre. Il est sorti de la loge quand on a commencé à parler du complôt pour le Congrès Eucharistique. Il a trouvé la chose criminelle.

A. P. BEAUCHEMIN, secrétaire privé des juges de la Cour d'Appel à Montréal, âgé de 60 ans.

Il a été membre de l'Emancipation de 1904 à 1908. Les deux dernières années, il était secrétaire. Pour devenir membre de la loge et pour en sortir, il fallait ne rien devoir à la société. Il a envoyé sa lettre de démission, et n'a plus entendu parler de rien. Il croit avoir rencontré M. Bouchard dans la loge en 1908. On lui fait produire une copie de sa lettre de démission, sur laquelle il reconnait sa signature, mais il ne se rappelle pas du texte même.

M. T. D. BOUCHARD. Il admet avoir appartenu à l'Emancipation qu'on lui avait représenté comme un club littéraire. Il a envoyé sa démission une première fois, il y a plusieurs années; mais comme on n'en a rien fait, il s'est présenté lui-même personnellement à la Loge, en 1910, et il a payé tout ce qu'il pouvait devoir, afin de faire accepter sa démission écrite, chose qui a été faite. Il a ainsi donné sa démission après la publication d'une lettre d'un nommé Millette au conseil de ville de Montréal. Il admet avoir été dénoncé par tous les journaux castors du temps. Il a déclaré dans le comté de St-Hyacinthe, au cours de deux élections, qu'il ne faisait pas partie de la Loge Emancipation, mettant les gens au défi de lui prouver la chose. Il n'était pas tenu de déclarer qu'il y a dix ou quinze ans, il avait fait partie de cette Loge. C'était à ses accusateurs de s'informer. Ceux qui l'ont accusé d'être membre ont été poursuivis et condamnés.

Belle fête

Samedi dernier au soir une très agréable soirée avait lieu chez M. Télesphore Brodeur, de la rue Cascades, à l'occasion du 18e anniversaire de sa fille, Mlle Cécile Brodeur. Environ une quarantaine d'invités s'étaient rendus à l'appel de l'organisatrice, Mlle Lussier, qui n'a pas eu à regretter ses nombreuses démarches à cet effet. Une magnifique bague fut présentée à Mlle Brodeur ainsi qu'une adresse des mieux rédigées. Mlle Brodeur a su trouver des mots forts heureux pour répondre et remercier. Ensuite on s'est amusé à qui mieux mieux, faisant du chant, de la musique et il va sans dire: un peu de danse! Ce n'est qu'à une heure très avancée qu'on se retira pour prendre un repos bien mérité. Nos félicitations à Mlle Cécile Brodeur.

—o—

Cérémonie imposante

Vendredi dernier avait lieu, dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville, une imposante cérémonie religieuse au cours de laquelle nombre de jeunes filles ont prononcé des voeux perpétuels ou temporaires.

Cette cérémonie était présidée par S. G. Mgr A. X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé Charles Richard, chapelain de l'institution, et de M. l'abbé Vitalis Davignon, vicaire à Granby.

M. l'abbé F. Laroche agissait comme cérémoniaire.

C'est le R. P. Bacon, dominicain, qui a fait le sermon de circonstance.

Remarqué au choeur: M. le chanoine L. A. Senécal, curé de la Cathédrale; M. le chanoine J. B. Michon; M. l'abbé Nadeau, chapelain de la Présentation; le Rév. M. Basile Benoit assistant chapelain à l'Hôtel-Dieu, et plusieurs autres.

Les jeunes filles qui ont prononcé leurs voeux perpétuels sont: Soeurs Comtois, Charbonneau, Bienvenu, Ste Cécile, Marie Thérèse, Cournoyer, St Benjamin, St Onésime, Ruel, Labonté.

Ont prononcé des voeux temporaires: Soeurs Lafleur, Beauchamp, Bathalon, Rivet, Lamothe, St Alfred, Ponton, Boissonneau, Larocque, Lemonde, Phénix, Cardin, St Elie, Campbell, Florienne et Adrienne.

—o—

Charmant

Le souper d'"habitant" qui avait lieu à minuit, le 7 février courant, chez les raquetteurs "Infatigables", a été ce qu'il y a de plus charmant, grâce au tact du président, M. Amédé Lacroix et aux manières agréables de tous les membres présents.

Nous avons remarqué dans l'assistance:

M. le maire T. D. Bouchard; MM. Emile Robert, H. A. Beauregard, Henri Dufresne, Amédée Lacroix, Lucien Boivin, C. J. Laframboise, L. M. Dion, E. O. Picard, D. Rodier, C. E. Héon, Eugène Brousseau, R. Blanchard, Albani Côté, Horace Robinson, Paul Lussier, M. Mathieu, M. Chagnon, R. Morin, Lucien Gladu, Geo. Lefebvre, E. Lemoine, A. U. Viens, V. Caouette, N. Lorange, P. Madore, H. Bédard, E. Després, A. Després, D. Chaussé, Laurent Bourgeois, V. Cloutier, O. Blanchard, E. Lapierre, S. Richer, Eugène Chagnon, P. Jeannotte, Alfred Beauregard, Aristide Beauregard, G. Robert, H. Desnoyers.

—o—

Nouvelles de la Province

ST-PIE

Jeudi dernier le 5 février, il y eut à la salle publique une partie de whist organisée par les Enfants de Marie, selon l'habitude, les gens se firent un plaisir de répondre à l'invitation qui leur avait été faite.

Le jeu de cartes dura jusqu'à dix heures et demie puis il y eut une déclamation *Je ne veux pas m'y marier* par Mlle Bernadette Dufresne, petite comédie par Mlles Fabiola Blais, représentant Tante Catherine, Yvonne Robida, Elizabeth Cadieux, représentant l'une Rosalie et l'autre Annette, toutes deux nièces de tante Catherine, Marie-Ange St-Pierre faisant Mtre Grimoire, Réséda Lachapelle mère Françoise.

Vient ensuite une vente de paniers qui fut un vrai succès; l'on servit aussitôt le café.

Allocution par M. l'abbé D. H. Breton, vicaire de St-Pie, par laquelle il remercia les gens de leur nombreuse assistance. M. l'abbé Tétreault, ci-devant curé de St-Dominique, adressa lui aussi la parole et témoigna le plaisir qu'il avait eu pendant cette soirée familiale.

Distribution des prix à ceux que le sort avait favorisé; ce n'est qu'à une heure très avancée que chacun reprit le chemin de leur demeure très enchanté de leur soirée familiale.

MM. les abbés J. A. Cordeau, vicaire de St-Pie et A. St-Pierre, E. Martel, enfants de la paroisse nous ont fait l'honneur de se joindre à MM. les abbés D. H. Breton, vicaire et J. B. Tétreault curé pour relever l'éclat de cette agréable soirée.

—Mercredi le 11 février eut lieu les funérailles de Mlle Hermane Leduc, fille de M. Wilfrid Leduc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Les Fêtes du Carnaval à Banff

Depuis le 2 février, le carnaval bat son plein à Banff, Alberta, où l'on a organisé tout comme à Québec, des fêtes qui attirent un grand nombre de visiteurs dans la coquette petite ville des montagnes Rocheuses, couverte de neige et de givre à cette période de l'année. Pendant les deux semaines que dureront ces fêtes, un programme intéressant sur lequel figureront pratiquement tous les sports d'hiver canadiens, sera mis à exécution pour le bénéfice des amateurs et chacun aura le loisir de participer à ceux qui lui plairont davantage, rien n'ayant été omis qui ne contribue à faire de ces réjouissances un succès sans précédent.

Le patin, le curling et la raquette *trouveront certes* faveur auprès de plusieurs, mais les sports qui réuniront le plus d'adeptes seront sans aucun doute le toboggan et le ski, car la topographie de la contrée se prête merveilleusement aux sauts et aux longues glissades; les pentes sont nombreuses et les vallons sont profonds. Déjà, les meilleurs sauteurs en skis du Canada et des Etats-Unis sont rendus à Banff pour prendre part à un tournoi de sauts en hauteur qui ne manquera pas d'intéresser vivement les spectateurs.

Quoique ne possédant pas le caractère pittoresque qui fait la distinction de la vieille capitale, où ont lieu actuellement des fêtes carnavalesques très populaires, Banff n'en est pas moins un endroit d'une beauté exceptionnelle. Tout entourée de hautes montagnes aux cimes blanches, qui l'encadrent d'un cercle apparemment impénétrable, la ville est situé e sur la rivière Bow, au centre d'une vallée où coulent d'abondantes sources d'eau sulfureuse. Ces sources qui sont une des principales attractions pour les touristes durant la saison d'été, font de Banff la plus importante station balnéaire de cette partie du continent américain. On les tient aussi ouvertes aux visiteurs en hiver et ceux qui ne craignent pas les rigueurs de la température, peuvent faire l'expérience de l'étrange sensation que peut procurer un bain dans l'eau chaude, au centre d'un bassin découvert et bordée d'une épaisse couche de glace.

Le carnaval de Banff a été inauguré officiellement par le surintendant du Parc National de l'endroit, et chaque jour, un programme d'amusements est préparé de façon à présenter sous une forme aussi variée que possible, les sports de nos hivers canadiens. Les trois hôtels qui toute l'année durant tiennent leurs portes ouvertes aux touristes, assurent un logement confortable à ceux qui sont venus prendre part à ces fêtes, qui doivent se terminer par un grand bal et par la distribution des prix gagnés dans les divers tournois.

Pour éviter la grippe épidémique

Se rappeler toujours que c'est par les sécrétions de la gorge et du nez que la maladie se communique et, par conséquent, éviter de se mettre *sur le chemin* de ces sécrétions.

Ces sécrétions, les malades les projettent en parlant, en toussant et en éternuant. Les projettent également ceux qui sont "porteurs de bacilles", c'est-à-dire ceux qui, ayant été en contact avec les sécrétions des malades, ont résisté à la maladie, mais n'en ont pas moins le germe dans leur nez ou leur gorge et peuvent semer la maladie tout comme le font les malades.

Outre les contaminations par gouttelettes de salive qui sont projetées en parlant, en toussant et en éternuant, il faut éviter de se laisser contaminer par les gens qui portent les doigts à leur bouche, et trop souvent jusqu'au nez. (Que de contaminations les mains sales, salies de salive et d'autres malpropretés, sont responsables! Il n'y a qu'à observer ce qui se passe autour de soi pour concevoir la facilité avec laquelle peuvent se faire les contaminations; il y a des mains qui sont toujours rendues à la bouche et quelquefois au nez.)

Donc, pour échapper à la grippe:

Evitez de vous approcher, sans nécessité, des individus dont vous ne connaissez pas l'histoire grippale. Autant que possible, tenez-vous toujours à environ trois pieds de tout le monde, trois pieds étant la distance que peut atteindre la salive projetée par un tousseur.

EVITEZ: les lieux de rassemblement, où vous rencontrerez nécessairement des porteurs de bacilles;

les restaurants malpropres, où les fourchettes, cuillers, verres, tasses et serviettes ne sont pas convenablement lavées entre chaque usage;

les pièces mal aérées;

les buvettes où les verres sont mal lavés, puis essuyés avec des linges dégoûtants;

le gobelet commun à tous;

la serviette sans fin.

Fuyez ceux qui crachent, toussent et éternuent, et ne toussez, éternuez et crachez vous-même que dans un mouchoir ou mieux dans un chiffon que vous brûlez.

Evitez de donner la main aux gens pendant la grippe; ils n'y tiennent pas d'ailleurs.

Lavez-vous les mains souvent durant la journée et particulièrement avant de manger, (la poignée de porte de votre propre logis peut avoir été contaminée par les fournisseurs ou autres étrangers.)

Refusez de recevoir un billet, si le vendeur l'a contaminé de sa salive avant de vous le remettre.

Refusez dans les magasins de denrées alimentaires de vous laisser servir par ceux qui portent leurs doigts à la bouche chaque fois qu'ils vont prendre un sac de papier, car ils contamineront, de suite après, les denrées que vous venez d'acheter.

Vivez au grand air autant que possible.

Ne faites pas d'excès dans le manger.

Faites des nuits rondes.

Faites demander le médecin dès que vous vous sentez malade sans, cependant, attendre qu'il soit venu pour vous mettre au lit et prendre un laxatif.

Travaux en perspective au Pacifique Canadien

L'année 1920 s'annonce comme devant être fort active au Pacifique Canadien, tant dans le domaine de la construction et des améliorations à apporter au réseau, que dans celui du trafic et de l'exploitation en général. A en juger par une récente entrevue au cours de laquelle M. D. C. Coleman, vice-président en charge des lignes de l'ouest, a énoncé les parties principales du programme affectant son territoire, il est évident que le développement de la compagnie, dont l'essor avait été arrêté par la guerre, va maintenant continuer à tenir le pas avec les besoins de plus en plus grands du pays.

Les travaux de construction de voies ferrées déjà commencés dans les provinces de l'ouest, vont être poussés avec activité durant les prochains douze mois. Moose-Jaw sera dotée d'une nouvelle gare plus appropriée à son importance croissante, tandis que Medecine-Hat verra la sienne agrandie et pourvue de remises de fret convenables. De nouveaux édifices pour messageries seront érigés à Calgary, Alta., et à Weyburn, Sask. Cranbrook et Revelstoke, C.A. sont aussi sur la liste des centres où le C. P. R. a l'intention d'améliorer ses services.

D'importants travaux seront exécutés dans le port de Vancouver, où le trafic maritime avec l'Orient devient de jour en jour plus considérable; la compagnie va y faire effectuer des creusages et construire des quais neufs. Elle fera ériger à Victoria, un superbe édifice qui embellira encore les abords du port de cette jolie ville. Pour ce qui est de la construction de nouveaux embranchements vers des districts agricoles non encore desservis par le chemin de fer, M. Coleman dit que la chose sera entreprise dans le plus bref délai, quoiqu'il soit encore trop tôt pour annoncer ce qui sera fait exactement; il va falloir auparavant s'assurer la main d'oeuvre nécessaire.

Le Pacifique Canadien n'a pas négligé la partie est de son réseau dans ses allocations d'argent pour l'année courante; ainsi, tout un programme de travaux a été élaboré pour le district du Nouveau-Brunswick. Il comprend entre autres items, la construction d'un nouveau pont en acier au-dessus des chutes reversibles de la rivière St-Jean à St-Jean même. Ce pont, qui sera placé entre les deux qui s'y trouvent actuellement, n'aura qu'un seul tablier de 413 pds de long, fermement assis sur deux piliers en béton. Il sera terminé dans l'été 1921 et pourra supporter les convois les plus lourds. Deux nouvelles gares seront construites, l'une à Fredericton, la capitale de la province et l'autre à Westfield, tandis que 80 milles de rails seront remplacés entre St-Jean et Mégantic, sur la voie principale.

Dans la province de Québec, les travaux les plus importants qui seront commencés cette année, sont ceux du nouvel aile au Château Frontenac de Québec et de la gare de Trois-Rivières.

"TEINTURES DIAMANT"

"TEINTURES DIAMANT". Vieux vêtements remis à neuf.

Toute femme peut teindre les vêtements usagés ou défraichis, soit laine, soie, coton, toile ou mêlangés de n'importe quelles couleurs pour qu'ils paraissent comme neufs en suivant les directions contenues dans chaque paquet de "Teinture Diamant". Jno

NE MANGEAIT QUE DE LA SOUPE ET DES BISCUITS

Même cela lui causait des indigestions. Entièrement soulagé par le Tanlac. — Il déclare que ce dernier n'a pas d'égal.

Des hommes d'affaires, hommes de profession, cultivateurs, mécaniciens de fait toutes les classes de la société, y compris les femmes, après avoir essayé le Tanlac et en avoir éprouvé les sérieuses propriétés médicales, font chaque jour des déclarations en sa faveur.

Parmi ceux qui ont le plus récemment témoigné se trouve M. Jules Robert, un propriétaire-foncier, demeurant depuis quatre ans à Ste-Agathe, Comté de Terrebonne, Qué. M. Robert était autrefois cultivateur à St-Faustin où il demeura dix-huit ans, et sa popularité se passe de commentaire.

M. Robert avait beaucoup souffert d'indigestion depuis dix-huit mois, et comme le traitement ordinaire ne lui faisait aucun bien, il se décida d'essayer le Tanlac. La première bouteille le soulagea tellement qu'il en acheta une autre puis encore une autre, etc., etc. Mais laissons M. Robert nous raconter lui-même son histoire. Voici ce qu'il dit:

"Le Tanlac m'a fait tant de bien que je crois qu'il est de mon devoir de faire une déclaration publique qui sera sans doute utile à une foule d'autres personnes qui en ont sûrement besoin. Je souffrais d'indigestion, mauvais appétit et gonflements d'estomac depuis 15 mois ou à peu près. Très souvent, après avoir mangé, je sentais comme un poids très lourd dans l'estomac et j'avais des douleurs aigues. Mes repas ordinairement ne se composaient que d'un peu de soupe et quelques biscuits, et même cette légère nourriture m'incommodait sérieusement. J'étais aussi presque toujours constipé; j'avais le corps couvert d'éruptions, preuve de la mauvaise qualité de mon sang et me sentais sans cesse fatigué et épuisé.

"Les autres préparations que j'ai prises ne semblent pas m'avoir fait aucun bien. Mais je n'avais pas plutôt pris le Tanlac que mon état s'améliora. J'en ai pris actuellement cinq bouteilles et mon appétit est si dévorant que je ne peux jamais avoir assez à manger. Ma digestion semble se faire parfaitement, car je n'ai plus aucune douleur et je mange ce que je veux. Je ne suis plus constipé et ma peau est aussi douce et blanche que celle d'un jeune enfant, car toutes les éruptions qui me défiguraient autrefois sont maintenant disparues. Des résultats aussi merveilleux m'ont convaincu qu'il n'y a rien qui puisse égaler le Tanlac, particulièrement pour un cas comme le mien, et je ne puis trop le recommander."

Le Tanlac est maintenant en vente à St-Hyacinthe chez M. J. H. E. Brodeur; à St-Nazaire chez M. Benjamin Peplin; à Beloeil chez M. E. Brunelle, sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac.

Le gaz naturel dans l'Alberta

C'est en mai 1884 que fut découvert à Alderson, Alberta, le premier gisement de gaz naturel dont il soit fait mention dans l'histoire de cette province. Un groupe d'ouvriers travaillant à la construction de la voie principale du Pacifique Canadien, avaient entrepris de percer un puits à environ trente-cinq milles de Medecine-Hat dans l'espoir d'y trouver de l'eau, lorsqu'à 1300 pieds de profondeur, ils frappèrent une importante poche de gaz, qui révéla pour la première fois la présence du précieux combustible sous la surface du sol de cette région. Un peu plus tard la même année, un autre forage effectué à Cassils, six milles à l'ouest d'Alderson, rendit aussi du gaz en quantité considérable, mais ce dernier puits s'épuisa vite, tandis que l'autre continua pendant plusieurs années à couler abondamment.

En 1890, la municipalité de Medecine-Hat, qui ne comptait à cette époque que quelques centaines d'habitants, tenta des opérations dans le but de procurer à sa population, et ceci le plus économiquement possible la lumière et le combustible; mais les résultats obtenus ne furent pas satisfaisants. Quatre ans plus tard, on travaillait encore au forage du puits qui devait résoudre ce problème, si important dans un pays pratiquement dépourvu de bois pouvant servir au chauffage. Le maire et le conseil étaient à bout de ressources financières et le spectre de la banqueroute se dressait devant eux, lorsqu'à une douzaine de cent pieds, le tuyau atteignit un dépôt de gaz si extraordinaire, qu'il n'a jamais été épuisé depuis et qu'il est même considéré aujourd'hui comme pouvant fournir encore du combustible pendant une période illimitée. C'est cette découverte qui a fait la prospérité de Medecine-Hat.

On connait plusieurs champs de gaz pétrolifère en Alberta, mais deux d'entre eux seulement ont jusqu'ici été exploités sérieusement dans un but commercial: ce sont d'abord celui de Medecine-Hat, dont on vient de parler, et celui de Bow Island situé à 180 milles de Calgary et à mi-chemin entre la ville de Medecine-Hat et celle de Lethebridge, sur la voie du Pacifique Canadien qui conduit dans le sud de la Colombie-Anglaise. Depuis 1912, la ville de Calgary reçoit de Bow Island, au moyen d'un immense système de tuyauterie, de grandes quantités de gaz naturel qui lui servent de combustible. Lethbridge, MacLeod et autres villes disséminées le long du tuyau qui amène ce gaz dans la Métropole de la province, se chauffent aussi de cette façon.

On fait actuellement des recherches à Monarch, 40 milles au sud-ouest de Calgary, ainsi qu'à Okotoks, 27 milles au sud, dans l'espoir d'y frapper d'importants gisements. Des prospecteurs sont aussi à l'oeuvre dans le nord de l'Alberta, où non seulement on a trouvé du gaz naturel, mais aussi du pétrole en quantité suffisante pour intéresser des organisations comme la Standard Oil Co., et l'Imperial Oil Co., qui ont envoyé des experts dans la région de la Rivière à la Paix, s'enquérir sur la situation.

Le gaz naturel de l'Alberta n'indique pas toujours la présence du pétrole, ainsi à Medecine-Hat ou à Bow Island, on n'en a jamais rencontré; cependant, on a tout lieu de croire qu'en certains endroits il a été révélateur de forts gisements de pétrole qu'il ne reste plus qu'à exploiter sur une vaste échelle. Bow Island et Medecine-Hat produisent aussi un gaz qu'on a appelé hélium et qui n'est pas combustible; on s'en est servi durant la guerre pour le gonflement des ballons, mais la fin des hostilités a fait cesser l'exportation de ce gaz en Angleterre.

D'après le Bureau des Mines du Canada, la province d'Alberta a produit en 1915, 4,378,947,000 pieds cubes de gaz, valant $1,037,919, soit 23.7 sous le mille pieds cubes. Ce gaz a doné une quantité de chaleur équivalente à celle produite par 200,000 tonnes de charbon.

SOUTHERN

QUEL EST VOTRE JOUR DE LESSIVE ?

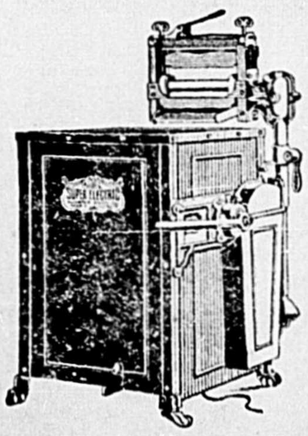

Cela importe peu, si vous faites usage d'une *Lessiveuse Electrique*. Elle accomplit son travail aussi effectivement, quel que soit le jour. : : : Songez aux courbatures de dos que vous inflige le travail sur la cuve, à la manutention de l'eau, au rinçage à l'essorage et à tous les ennuis qu'amène le jour de la lessive. : : : Vous mettez le courant sur une *Lessiveuse Electrique* et tout ce travail se fait pour vous. : : : : : :

Il vous coûte au plus deux à trois sous.

Demandez-nous des renseignements supplémentaires.

CANADA

La Machine Agricole Nationale Ltee.,

MONTMAGNY, P. Q. CANADA.

Cultivateurs Canadiens ! !

Les Machines importées inondent chaque année votre Pays, contribuant dans une large mesure, à la dépréciation du dollar canadien. :-: :-: :-: :-: :-:

Les millions qui devraient servir à exploiter nos ressources agricoles et industrielles, vont gonfler les trésors des maisons étrangères. **Il est temps de cesser d'enrichir nos voisins à nos dépens et au détriment de nos compatriotes** :-: :-: :-: :-:

Dans le but de combler cette lacune déplorable, on vient d'organiser à Montmagny, les importantes usines de :-: :-: :-: :-:

La Machine Agricole Nationale, Limitee.

Suivez bien les progrès de cette industrie, qui, à l'avenir, **vous fournira des Instruments de toutes sortes** :-: :-: :-: :-:

Encouragez la PRODUCTION NATIONALE, parce que c'est elle qui gardera parmi vous le travail et l'argent canadiens, agrandira vos marchés, et maintiendra la valeur de vos produits :-: :-: :-: :-: :-: :-:

Un certain nombre de "MACHINES NATIONALES" vous seront offertes en vente pour les saisons prochaines :-: :-:

Donc, RESERVEZ VOS COMMANDES, et, en attendant les agents, écrivez pour renseignements à :-: :-: :-: :-: :-:

La Machine Agricole Nationale, Limitee.

MONTMAGNY, P. Q. CANADA.

Nous offrons les obligations suivantes :—

Cie de Pulpe-Saguenay 6½%

Obligations 1ère hypothèque.
Prix au pair (100) et intérêts courus.

Brasserie Frontenac 6%

Obligations 1ère hypothèque
avec prime d'une action de $100. par obligation de $1000. souscrite.
Prix au pair (100) et intérêts courus.

La Rente Française 4%

Prix variable: environ $70. par titre de 1000 francs. (valeur nominale.)
Lorsque le change sur la France redeviendra normal le titre de 1000 francs vaudra $138. Lorsque la rente se vendra de nouveau sur la base de 4% et que le change sera à la normale, le titre de 1000 francs vaudra $192.

Emprunt de la Victoire 5½%
(1919)

Echéance à 5 ans et à 15 ans (aux conditions d'émission).
Prix au pair (100) et intérêts courus.

Change sur Paris et Berlin

Chèques et traites établis aux meilleurs cours.
Cotes du jour fournies sur demande.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser chez

L.-G. Beaubien & Cie.

Banquiers et Agents Change, près la Bourse de Montréal

50, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

SUCCURSALE : 153, rue Notre-Dame, Trois-Rivière, P.Q.

SUCCURSALE : 70, rue St-Pierre, Québec, P.Q.

Un Cochon en Santé Engraisse Vite

et plus il engraisse vite, plus il est profitable à l'éleveur.

L'expérience a démontré que de deux lots égaux de porcs nourris avec les mêmes substances données seules à l'un, et additionnées du TONIQUE INTERNATIONAL STOCK FOOD à l'autre. Celui qui a reçu le tonique avec ses aliments quotidiens a engraissé beaucoup plus vite et a produit une chair de qualité supérieure.

Durant les 30 dernières années,

Le Tonique International Stock Food

(3 Rations pour 1 centin)

s'est acquis une réputation enviable parmi les éleveurs de cochons. Il fournit aux porcs en captivité, les plantes aromatiques et les racines bienfaisantes qu'ils recherchent avec tant d'avidité lorsqu'ils sont en liberté et qui leur assurent un bon appétit, une digestion facile, les débarrassent des vers et empêchent ceux-ci de s'implanter chez eux

Votre Marchand vend le **Tonique International Stock Food,** en paquets de 30c, 60c, $1.20 et $1.75 ainsi qu'en chaudières à $3.75 chacune.

International Stock Food Co., Ltd.
Toronto, Canada.

En vente par
HUBERT & DUPONT
H. GAUCHER
J. N. LAPLANTE
ST. HYACINTHE, Que.

GRATIS
Almanach 1920
International Stock Food Co., Limited, Toronto.
Veuillez m'adresser GRATIS une copie de votre Almanach 1920 et Guide de l'éleveur.

NOM _____

ADRESSE _____

suite de la 3ème page

A peine s'y furent-ils posés que la gerbe se mit à glisser sur le sol comme un traîneau sur la glace et qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour le lire, la gerbe fut devant leur cabane.

Friquet et Friquette se trouvaient fort en peine, car ni l'un ni l'autre ne savaient filer. Ils prirent les quenouilles de roseaux dans leurs mains pour les admirer, mais à peine les eurent-ils saisies, qu'elles se mirent à tourner entre leurs doigts comme des toupies vertigineuses, et qu'un beau fil soyeux se mit à se dévider qu'ils n'eurent que la peine de rouler en gros pelotons.

La moitié de la cabane fut bientôt pleine, du sol jusqu'au toit, de ces grosses boules de soie qui ressemblaient à des fruits extraordinaires.

Pourtant Friquet et Friquette se trouvaient toujours fort en peine. Car pour se vêtir, ils faut des étoffes, et ni l'un ni l'autre ne savaient tisser.

Comme ils étaient très courageux, ils prirent plusieurs pelotons et cherchèrent à entrecroiser les fils. Mais leurs petits doigts ignorants et engourdis par le froid s'empêtraient dans la soie qui se nouait et se cassait.

Friquette se mit à pleurer. Comme elle pleurait, une grosse araignée descendit du plafond au bout d'un fil et prit dans ses pattes velues les soies chatoyantes. Elle attachat des brins à un angle de la cabane, d'autres brins à l'angle opposé et l'on vit son vilain corps ventru et noirâtre courir de l'un à l'autre, rapide comme la navette entre les mains du tisserand. Elle allait si vite que Friquet et Friquette avaient peine à la suivre des yeux, mais ils furent bientôt émerveillés de voir l'étoffe magnifique qui naissait de ses allées et venues et qui se tendait sous leur pauvre toit de chaume. Il n'y avait certes au monde ni prince ni empereur qui dût en posséder de pareille. Elle était de pourpre et d'or comme les nuages qu'incendie le soleil couchant, et si moëlleuse qu'à la toucher il semblait que la main s'enfonçât dans le duvet d'un cygne.

Tout en travaillant, l'araignée chantonnait:

Tisse, tisse, tisse, tisse,
Tisse et tu t'enrichiras.

Tout à coup l'étoffe se détacha des murs de la cabane et l'araignée disparut entre deux pierres disjointes.

Friquet et Friquette ramassèrent l'étoffe si belle si belle qu'ils auraient pu vivre mille ans sans en voir une autre semblable et s'empressèrent d'en recouvrir leur pauvre maman qui dormait, et que l'araignée n'avait pas réveillée, car les araignées, même quand elles tissent et qu'elles chantent ne mènent pas grand bruit.

Quand ce fut fait, Friquet demeura rêveur devant ces pelotons qui s'entassaient dans leur chaumière, car deux heures avaient suffi à l'araignée pour conduire à bien son ouvrage. Quand il eut réfléchi, il alla dehors chercher des morceaux de bois. Il s'assit sur une pierre chaude de l'âtre et se mit à les tailler avec son couteau.

Friquette le regardait faire, comme elle n'était pas plus sotte que Friquet, elle comprit. Pour suivre les conseils de l'araignée, son frère façonnait des navettes.

Quand ce fut fait, ils enroulèrent dessus la soie des pelotons merveilleux et se mirent de leur mieux à imiter l'adroite araignée.

Ils avaient grand peur de n'y pas réussir car c'était un métier très nouveau pour eux. Mais ils furent vite rassurée, car au lieu que ce fussent leurs mains qui guidassent la navette, ce fut la navette qui les conduisit.

Ils travaillèrent tout le jour sans s'arrêter et quand la nuit vint ils avaient tissé tant d'étoffe, qu'il y avait de quoi faire des robes, des manteaux, et des couvertures pour leur maman et pour eux-mêmes.

Lorsque la malade s'éveilla elle fut bien surprise de voir la cabane pleine de tissus aussi magnifiques. Elle n'en pouvait croire ses yeux. Friquet et Friquette lui racontèrent par le menu, l'histoire de l'araignée et la maman en conclut qu'une araignée aussi habile ne pouvait être qu'une bonne fée.

Friquet et Friquette se sentaient moins malheureux. Leur maman qui buvait toujours de la tisane dans le pot fêlé commençait à aller mieux; dans ses beaux vêtements chauds et moëlleux, elle ne grelottait plus. Mais pour qu'elle pût guérir tout à fait, il aurait fallu qu'elle mangeât autre chose que des racines et des fruits de la forêt. Friquet se rappelait le temps où, dans le beau château de son papa, les serviteurs apportaient sur de grands plats d'argent des faisans et des paons rôtis recouverts de leurs plumages, et des perdrix dressées en pyramides, et des grands poissons parés de feuillages et de fleurs. Dans des flacons de cristal, il y avait du vin doré; dans des corbeilles, des fruits dont il ne savait pas le nom, mais qui fondaient dans la bouche comme un morceau de glace parfumée. Il se disait que sa pauvre maman était bien à plaindre, elle qui, après avoir été habituée à manger tant de bonnes choses, n'avait plus maintenant, pour toute nourriture, que des bouteilles de glands et de châtaignes.

Il se souvenait de la chanson de l'araignée:

Tisse, tisse, tisse, tisse,
Tisse et tu t'enrichiras.

Alors, il se mit avec Friquette à tisser du matin au soir, tant et si bien qu'ils employèrent tous les pelotons de soie. Ils étaient devenus très habiles et les étoffes qu'ils tissaient eussent été dignes de revêtir les murs du palais d'un calife ou d'un sultan, si bien que lorsqu'ils en eurent tapissé leur pauvre cabane, ils s'imaginèrent être rentrés dans le château de leur papa.

Mais ces étoffes, si belles qu'elles fussent, ne les empêchaient pas de n'avoir pour toute nourriture qu'une amère bouillie de glands et de châtaignes. Friquet et Friquette s'en désolaient parce que leur maman ne reprenait pas de forces. Elle se levait de son lit de feuilles mortes, mais elle était encore si faible qu'elle ne pouvaient franchir le seuil de la cabane.

Or, un soir que Friquet et Friquette s'entretenaient tout bas de leur chagrin, ils entendirent un grand vacarme. Il y avait des chiens qui aboyaient, des cors qui résonnaient, des galops de chevaux qui ébranlaient le sol. Friquet sortit avec une torche à la main pour voir ce qui se passait et bientôt, guidée par la lueur de la torche toute la chasse du roi arriva devant la cabane.

Le roi et sa suite qui s'étaient égarés dans la forêt résolurent de passer la nuit dans la pauvre masure qu'ils prirent pour celle d'un bûcheron.

Mais à peine y eurent-ils pénétré qu'ils poussèrent des cris d'admiration. Les étoffes qui couvraient les murs étaient si belles que le roi n'avait jamais rien vu de semblable et qu'il voulut, incontinent les acheter. Friquet et Friquette déclarèrent fièrement que c'étaient eux qui les avaient tissés.

—Eh bien! dit le roi, en échange de vos étoffes, je vous donnerai à chacun votre pesant d'or.

Le roi parlait ainsi parce qu'il était assez avare. Friquet et Friquette étaient devenus si menus et si maigres qu'ils semblaient devoir peser tout juste autant qu'une plume, et le roi disait qu'il aurait, pour bien peu d'or, des merveilles que tous les rois ses voisins lui envieraient.

Son écuyer avait justement une balance pour peser les sangliers qu'on tuait à la chasse. On attacha Friquet et Friquette par leur ceinture au crochet de la balance, mais à peine y furent-ils que le roi poussa une exclamation de dépit. A eux deux, tout petits et tout maigres qu'ils fussent, ils pesaient autant que dix gros sangliers réunis.

Le roi ne put s'empêcher de penser qu'il y avait de la magie là-dessous, mais, s'il était avare, il était loyal et, tel que le marché était passé, il promit de l'exécuter. En échange de leurs étoffes, Friquet et Friquette deviendraient les deux enfants les plus riches du royaume.

Comme ils baisaient les mains du roi pour le remercier, on entendit un galot de cheval. C'était un des amis du roi, qui inquiet de ne pas voir revenir son maître, s'était mis à sa recherche.

On l'appela; il mit pied à terre. Mais à peine eut-il pénétré dans la cabane que la maman de Friquet et de Friquette poussa un grand cri de joie et tomba évanouie; elle venait de reconnaître le comte son mari.

Friquet et Friquette eurent un peu plus de peine à reconnaître leur papa, parce qu'à combattre les Infidèles ses cheveux et sa barbe étaient devenus tout blancs et parce qu'il avait une grande balafre qui lui entaillait la joue gauche de l'oeil jusqu'au menton.

Mais le comte reconnut bien son Friquet et sa Friquette et tout le monde fut en joie dans la pauvre cabane du bûcheron.

On fit respirer à la maman évanouie des sels d'Angleterre qui la ranimèrent promptement, et, dès le point du jour, tous se mirent en route pour le palais du roi où les courtisans leur firent un accueil magnifique. Le comte à son retour de la guerre avait repris son château au voisin cruel qui en avait chassé sa femme, et Friquet et Friquette grandirent heureux entre leur papa et leur maman, au milieu de leurs beaux meubles et de leurs grandes richesses. Et il n'y avait que les ignorants et les étrangers pour s'étonner de voir tant de toiles d'araignées dans tous les coins du château, car chacun sait, qu'en souvenir de l'araignée enchantée qui les avait tirés de peine, Friquet et Friquette défendaient aux serviteurs de jamais déranger les pauvres bêtes dont les toiles grises et poussiéreuses prennent dans leurs mailles légères les moucherons dont elles se nourrissent, humbles travaux qui ne rappelaient que de bien loin les tissus splendides de l'insecte-fée, mais que Friquet et Friquette ne pouvaient regarder sans pleurer d'attendrissement et de gratitude.

Hélène Valentin

Listen!

ECOUTEZ !

Avez-vous entendu parler de Peps? Peps est une préparation scientifique sous forme de pastille, lequel fournit un traitement effectif entièrement nouveau pour la toux, les rhumes, et maladies de la gorge.

Peps contient certains ingrédients médecinals lorsque placés sur la langue, se change immédiatement en vapeur et se répandent dans les voies respiratoires jusqu'aux poumons. Dans leur passage, ils guérissent les membranes enflammées et les murs délicats des voies respiratoires et finalement portent secours et guérison aux poumons.

En un mot, là où ni liquide ni solide peuvent pénétrer, car ces vapeurs de Peps y vont directement et commencent de suite la guérison.

ESSAI GRATIS. — Découpez cette annonce, écrivez en travers le nom et la date de ce journal et envoyez le par la poste, avec un timbre d'un sou, pour le postage de retour, à Peps Co., Toronto. Un paquet gratis vous sera alors envoyé. Tous les droguistes et marchands vendent Peps, 50 cents la boîte.

Peps

Romans mondains

Le vicomte François de Curel, né à Metz en 1854, ancien ingénieur devenu écrivain, directeur de la revue Armée et Marine.

Ses romans touffus et diffus: L'été des fruits secs, description, idylle banale, théories favorables au divorce; Le sauvetage d'un grand duc, très libre, sont un peu délaissés.

Ses pièces: L'envers d'une sainte; Les fossiles; L'invitée; La nouvelle Idole, renferment des scènes magnifiques, des idées salutaires et des développements inconvenants.

Comtesse Dash, pseudonyme de G. A. Gisterne de Courlinas, vicomtesse de Cinq-Mars (1805-1872). Fut obligé d'écrire pour se créer des ressources et produisit une quantité de romans trop hâtifs sur la haute société et ses moeurs. Elle est un peu oubliée.

Henri-Michel Datin, né en 1830, ancien notaire. Nombreux romans où l'auteur fait preuve d'intentions morales: Les deux mères, étrange; Le prestige; Le docteur Corbier, vieux don Juan qui s'assagit, après avoir reçu un coup de pistolet; Un trappiste, etc., etc.

L'OBLIGATION
Saguenay-Pulpe

...st payable capital o...intérêts ...Montréal ou New-York, au choix du porteur. ...porteur peut donc encaisser ses intérêts à Montréal si le change n...aire est favorable au Canada; à New-York si le change est favorable aux Etats-Unis.

Ce titre rapporte nominalement ½ ... au cours actuel du change, il rapporte plus de ½ %. Nous donnons à NOS CLIENTS le bénéfice du change.

Quant à la sécurité du titre, elle est aujourd'hui reconnue pour absolue par quiconque s'est donné la peine d'étudier la situation de l'industrie canadienne des pâtes (ou "pulpe") et papiers.

Sur demande, tous renseignements financiers et copy gratuit de la Revue

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS limitée

ST-SIMON

—Mme Albert Préfontaine de St-Pierre, Manitoba, est en visite pour une quinzaine de jours chez son frère M. Félix Dandenault. Elle en profitera pour visiter aussi ses autres parents.

ST-GEORGES D'HENRYVILLE

La râfle organisée au profit du cimetière de cette paroisse, s'est terminée la semaine dernière.

Le tirage des objets a eu lieu le 4 février dernier: le piano a été gagné par le professeur F. X. Demers de Drummondville, le phonographe, par Mme Frs. Lemlin, de Henryville, la machine à coudre par M. le Curé de Pike-River, la boîte de surprise, par Mme R. Casavant de Henryville.

La Cie de Phonographes de Saint-Hyacinthe

OUVRIRA PROCHAINEMENT UN MAGASIN

AU NUMERO 248 RUE CASCADES

M. EUCLIDE BENOIT

employé depuis plusieurs années à la Maison S. Bourgeois & Cie en sera le gérant général

La Cie de Phonographes St-Hyacinthe a obtenu l'agence de

La Cie de Phonographes Casavant

pour les six comtés de St-Hyacinthe, Yamaska, Nicolet, Drummond. Bagot et Rouville

La machine **Casavant** est de par sa construction et ses constructeurs, reconnue pour être une des meilleures. sinon la meilleure sur le marché. Fabriquée dans notre district, elle mérite la considération de l'acheteur, qui ajoute à son plaisir un encouragement pratique à l'industrie locale.

DISQUES A VENDRE Une grande variété et des meilleures maisons

M. Euclide Benoit invite cordialement le public à visiter son salon de musique, promettant entière satisfaction à tous.

Le magasin sera ouvert le ou vers le

14 Février Courant

Visitez Montréal Gratuitement

Chaque cinquante centins de valeur en marchandise achetée à la

VENTE DU 5ème ANNIVERSAIRE

ALMY'S LIMITÉE
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Nous vous rembourserons le coût d'un mille en chemin de fer

Vous serez enchantés du voyage et plus encore des notables économies que vous pourrez faire dans tous nos rayons où toutes nos marchandises sont offertes à des prix remarquablement bas.

Venez faire vos achats, et **pour chaque cinquante centins que vous donnerez en paiement de vos achats faits à notre maison, nous vous rembourserons le coût de transport d'un mille en chemin de fer.**

Ce Grand Evènement Commence le 14 FEVRIER

ALMY'S LIMITÉE
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

COIN DES RUES BLEURY ET STE CATHERINE

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURE DU DEPART DES TRAINS

Sujet aux changements

*9.55 a.m. x5.47 p.m. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

x7.20 a.m. x10.43 a.m. *5.22 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

HEURE DE L'ARRIVEE DES TRAINS

*9.55 a.m. x5.47 p.m. †6.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest.

* Tous les jours.
x Tous les jours dimanches exceptés.
X Dimanches seulement.
† Tous les jours, dimanches et samedis exceptés.
S Samedis seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à ERNEST-O. PICARD, 335, rue Laframboise, agent pour la ville, où à F.-C. BOUVETTE, chef de gare.

PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapport il est reconnut qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre agent local M. J. E. Morin pour informations ainsi que vos billets.

Bureau de Billets.

Téléphone 70 92 *Rue Mondor.*

Quebec Montreal & Southern

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de lundi, le 27 octobre 1919 le train No 60 arrivera de Sorel à St-Hyacinthe à 12.15 h. p. m., et partira à 2.30 h. p. m., pour Iberville et Noyan.

Le train No 61 quittera St-Hyacinthe, pour Sorel, à 2.00 h. p. m.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

L. J. Bourbeau, Agent S. Hyacinthe

Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres.—*Mme de Maintenon.*

La vie est un ouvrage d'art, que, d'une main habile il faut savoir façonner.

Rien de ce qui me vient ne peut me consoler de ce qui me manque

La Question de l'Université

Tâche qui s'impose

La question de l'Université de Montréal passe au premier plan de l'actualité. Elle y restera longtemps, car la besogne qui attend ses administrateurs et ses amis n'est l'oeuvre ni d'un mois, ni d'une année. Il faut réparer sans doute les suites du dernier désastre, réinstaller convenablement les facultés — Droit, Médecine, Pharmacie — chassées de chez elles par l'incendie, mais ce travail, pour considérable qu'il soit, n'est qu'une partie de la tâche qui s'impose, il ne ferait que remettre les choses dans le même état qu'avant l'incendie. Or tout le monde admettait alors qu'il fallait faire beaucoup mieux, donner à l'Université une extension considérable, lui fournir de plus puissants moyens d'actions.

En deux ou trois circonstances récentes, Mgr Gauthier a indiqué certains des projets dont l'urgence est évidente et qu'on s'efforcera de réaliser dès qu'on disposera de ressources suffisantes. C'est ainsi qu'il faudrait donner aux laboratoires de la Faculté de Médecine un développement considérable; constituer une forte faculté des sciences, donner à notre humble Faculté des Lettres l'ampleur qui convient, faire surgir un institut de Philosophie, une école des sciences politiques et sociales, assurer naturellement à l'Université nouvelle un centre administratif convenable; c'est ainsi qu'il faudrait créer un état de choses qui permit le recrutement de professeurs de carrière, qui assurât à ces professeurs un traitement convenable, avec la sécurité de leurs vieux jours; c'est ainsi encore qu'il faudrait fonder des maisons où les étudiants pussent se grouper, comme à Lille par exemple, et vivre de la vie commune.

Cette brève énumération donnera quelque idée de la tâche à laquelle s'attelle le comité d'organisation. "Nous irons sans doute au plus pressé", disait Mgr Gauthier, "mais nous pourrions tout de suite, pour des besoins urgents, disposer avec une extrême facilité d'une somme de trois millions". Et il n'était point question en cela, notez-le bien, d'achat de terrain. Notez-le encore, le chiffre paraît plutôt modeste.

Quelle que soit la somme que l'on juge opportun de demander immédiatement, c'est à des chiffres comme ceux là qu'il faudra songer si l'on veut réellement "fonder" l'Université de Montréal. L'ampleur nécessaire du projet, l'étendue des besoins, le nombre et la variété des services que devra rendre l'Université, ne pourront que stimuler la générosité publique.

Omer Héroux.

ST-LIBOIRE

Liste des prix du concours de grains de semence tenue ici le 29 janvier.
Société d'Agriculture du comté de Bagot

Blé fife rouge ou fife blanc. — 1 Edouard Laliberté, Ste-Rosalie, $2.50; 2 Ulric Durocher, St-Simon, $2; 3 Aimé Laliberté, Ste-Rosalie, $1.50.

Blé du printemps (toute variété). —1 Donat Rivard, St-Simon, $2.50; 2 Aimé Laliberté, Ste-Rosalie, $2; 3 Ulric Durocher, St-Simon, $1.50; 4 Edouard Laliberté, Ste-Rosalie, $1.

Avoine Banner. — 1 Donat Rivard, St-Simon, $2.50; 2 Elzéar Tremblay, St-Simon, $2; 3 Ulric Durocher, St-Simon, $1.50; 4 Aimé Laliberté, Ste-Rosalie, $1.

Avoine (autre que Banner.) — 1 Aimé Laliberté, Ste-Rosalie, $2.50; 2 Elzéar Tremblay, St-Simon, $2; 3 Ulric Durocher, St-Simon, $1.50; 4 Edouard Laliberté, Ste-Rosalie, $1.

Pois. — 1 Louis Vandal (3 r) St-Simon, $2.50; 2 Donat Rivard, St-Simon, $2; 3 Edouard Laliberté, Ste-Rosalie, $1.50.

Orge. — 1 Aimé Laliberté, Ste-Rosalie, $2.50; 2 Donat Rivard, St-Simon, $2; 3 Louis Vandal (3 r), St-Simon, $1.50; 4 Hect. Charpentier, St-Simon, $1.

Sarrasin. — 1 Donat Rivard, St-Simon, $2.50; 2 Elzéar Tremblay, St-Simon, $2; 3 Maxime Ruel, St-Pie, $1.50.

Fèves blanches. — 1 Donat Rivard, St-Simon, $2.50; 2 Arthur Fournier, St-Simon, $2; 3 Hect. Charpentier, St-Simon, $1.50; 4 E. Laliberté, Ste-Rosalie, $1.

Patates blanches. — 1 Nap. Lussier (5 r), Ste-Rosalie, $2.50; 2 Donat Rivard, St-Simon, $2; 3 Henri Laliberté, St-Simon, $1.50; 4 Edouard Laliberté, Ste-Rosalie, $1.

Patates rouges. — 1 Albert P.

Une cause

Deux hommes d'affaires de Montréal, E. N. Turner et son fils, Roland Turner, gérants de la Chambre Commerciale des Cultivateurs, limitée, ont été arrêtés, tard lundi après-midi, dans leurs bureaux, édifice Dandurand, par le grand-connétable Hormisdas Marchesseault, de St-Hyacinthe, assisté du député grand-connétable Arthur Benoit, du bureau du grand-connétable Achille Saint-Mars, de Montréal.

Il était près de 5 h. quand les mandats d'amener ont été servis aux inculpés qui se sont mis immédiatement en communication avec leur avocat, Me Pierre Ledieu.

Les deux Turner ont ensuite été conduits à la gare Bonaventure où, sous la garde du grand-connétable Marchesseault, ils ont pris le train à destination de St-Hyacinthe pour répondre à l'accusation suivante: "avoir répandu, publié, contribué à répandre et à publier un prospectus état et compte qu'ils savaient être faux en des points essentiels, dans l'intention d'engager des personnes à devenir actionnaires et associés et dans l'intention de tromper et de frauder les membres actionnaires et créanciers de la corporation susdite (Chambre Commerciale des Cultivateurs, Limitée) en contravention à l'article 414 du code criminel."

La plainte en question a été faite samedi, à la demande du Procureur-Général de la Province, à St-Hyacinthe, où s'était rendu Mtre J. C. Walsh, C. R., substitut-conjoint du Procureur-Général à Montréal. Telle plainte a été émise devant le notaire Armand Boisseau, député de St Hyacinthe au parlement provincial, lequel député agissait alors en sa qualité de juge de paix.

Nous savons que M. le député A. Boisseau a contribué pour beaucoup dans les enquêtes et recherches qui ont abouti à la double arrestation qui vient d'être effectuée. Il parait qu'un grand nombre de cultivateurs du seul comté de St-Hyacinthe sont intéressés dans cette entreprise pour une somme d'environ $30,000.

Les accusés parlent peu. Ils se contentent de protester de leur innocence, déclarant n'avoir fait que suivre les ordres de leurs supérieurs. Ils n'ont rien fait, sachant que c'était illégal. Pas un seul des officiers ou actionnaires présents au bureau de la compagnie, lors de l'arrestation, n'a voulu se porter caution et il parait que l'excitation était à son comble chez tout le personnel de l'établissement lorsqu'on s'est rendu compte de ce qui se passait.

Cette affaire ne manquera pas de créer une profonde sensation dans notre district et ailleurs, parait-il.

Mercredi, un journal de Montréal publiait la note suivante, qui semble mettre un peu de blâme sur notre Grand Connétable.

Il n'en est rien cependant, M. Marchesseault étant fort à l'abri de tout reproche et faisant toujours strictement son devoir: "E. N. Turner de Montréal, et son fils, Roland Turner, les gérants de la "Chambre Commerciale des Cultivateurs, Limitée", dont nous avons annoncé l'arrestation, ont passé en notre ville la journée d'hier, attendant les cautionnements requis par le tribunal. Mais ils ne peuvent toujours pas se plaindre de la sévérité de Dame Justice représentée par le grand connétable Hormisdas Marchesseault! En effet, ils logent à l'hôtel Ottawa — un établissement très confortable — et ne paraissent pas du tout mécontents de leur gardien. Ainsi, hier soir, ayant manifesté le désir de se coucher après son souper, le fils Turner fut gentiment conduit à sa chambre et enfermé par le grand connétable Marchesseault; quant à Turner, père, il alla passer la soirée... au théâtre Corona... en compagnie de l'aimable policier commis à sa garde.

Mme et Mlle Turner, femme et fille de E. N. Turner, sont venues à St-Hyacinthe visiter les prévenus; puis ces dames sont reparties pour Drummondville d'où elles espèrent revenir, parait-il, avec des garanties acceptables.

o o o o

A midi et demi une dépêche nous apprend que les Turner attendent toujours des cautionnements sous la garde bienveillante du grand connétable Marchesseault.

La cour serait disposée, parait-il, à accepter le cautionnement personnel de chacun des accusés au montant de $3,000, avec, en plus, le cautionnement d'une tierce personne au même montant pour chacun d'eux. Turner, père et fils, ont l'air bien convaincus que d'ici quelques heures ils auront les cautions voulues. Autrement nous comprenons que l'affaire sera remise au 11 février courant et qu'en attendant les deux accusés

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE. — Un presser d'expérience pour presses à platine. Bons gages. Ouvrage permanent. S'adresser à ce journal.

ON DEMANDE

Des jeunes filles, comme "rouleuses" et "buncheuses" et aussi des jeunes filles pour apprendre le métier.

Bons gages et ouvrage permanent. S'adresser à

L. O. GROTHE & CIE,
jno St-Hyacinthe, P. Q.

ON DEMANDE

On a besoin de 25 bons menuisiers ou meubliers. Ouvrage permanent, bons gages, pour les hommes qualifiés.

LA CIE D'ORGUES CANADIENNES, Limitée

—MAGNIFIQUE TERRE A VENDRE.—190 arpents dont 130 en culture et 60 en bois. Erablière, bâtisses de tout premier ordre. Eau partout. Avec ou sans roulant. Sur la rivière Richelieu à 18 arpents de l'église. S'adresser à George E. MORIN, St-Ours, P. Q. j.n.o.

ON DEMANDE un jeune homme d'une quinzaine d'années pour faire les courses et se rendre utile dans l'atelier. S'adresser au bureau du *Courrier*.

SERVANTES DEMANDEES. On demande deux servantes, dont l'une pour la cuisine et l'autre pour le soin des enfants. Deux soeurs préférées. S'adresser au No 348 Girouard, St-Hyacinthe.

FROMAGERIE A VENDRE.—Au village Ste-Madeleine. Deux mille piastres de facture. Pour informations s'adresser au propriétaire. — LOUIS CHABOT, Ste-Madeleine, Co., St-Hyacinthe, P. Q.

Cours d'Infirmerie

La "Morrison Hospital Training School" de Whitefield, N. H., enregistrée dans l'Etat du New-Hampshire, donne des cours de trois ans aux personnes qui désirent être infirmières, (Nurses) y compris trois mois dans la Woman Hospital de la cité de New-York, les préparant soit pour les maisons privées ou les institutions. On peut être admis en aucun temps.

Morrison Hospital,
Whitefield, N. H.

ON DEMANDE.—Mouleurs sur machines, bancs ou planchers, ouvrages légers et medium; aussi patronneurs en bois et en métal. Usine située dans la province de Québec. Bonne chance d'obtenir une position permanente. S'adresser au *Courrier*, boite 586.

ON DEMANDE.—Un bon homme de scie à ruban, s'adresser à la Canadian Veneering Company Inc., Acton Vale Qué.

ON DEMANDE une servante de langue française préférée pour ouvrage général, pour famille de 3 personnes. $30 par mois. S'adresser à Madame Ames, 145A rue Mansfield, Montréal.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante. S'adresser au No 15, rue du Palais.

ON DEMANDE. — Des ouvrières demandées. S'adresser à la manufacture A. AMYOT et Cie St-Hyacinthe.

PROPRIETE A VENDRE: Un emplacement appartenant à Delle Armaïde Duchesneau, sur la rue De LaBruère, No du cadastre partie 348 près la rivière Yamaska, comprenant terrain, quai en béton et maison à 3 étages, en bois, couverte en tôle et dépendances. Site avantageux. Au centre de la ville.

Pour conditions : s'adresser au Notaire E. St-Pierre, St-Pie de Bagot.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Parait tous les samedis. Prix de l'abonnement: $1.50 par an. Le numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Ld-

L'OR SE FAIT RARE

Pour vos couronnes et ponts en or, confiez donc votre bouche à un SPECIALISTE.

POURQUOI enlève-t-on autant de ponts de nos jours? C'est parceque l'ouvrage est à moitié fait.

NE RISQUEZ PAS. Nous sommes à votre disposition, pour votre plus grand bien.

CINQ bureaux dentaires munis de tous les perfectionnements et un personnel expert: Dentiste, garde-malade et mécaniciens-dentistes vous assurent un service irréprochable.

Dr A. Bedard,
Chirurgien Dentiste
190 Girouard, Saint-Hyacinthe

Tél. Mag. 825 **Tél. Rés. 593**

P. RAVENELLE
MARCHAND DE CHAUSSURES ET CUIR
SELLIER ET CORDONNIER
Agent pour la chaussure "Invictus"

135 Cascades - St-Hyacinthe, P.Q.

AVIS

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.—Cour Supérieure, No 469. Dame PHILOMENE GODREAU, de la ville de Nicolet, district de Nicolet, veuve de feu Daniel Chartier alias Sharkey, en son vivant cultivateur de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford, district de St-Hyacinthe, Demanderesse, vs. Henry L. Stebbens, Joseph Stebbens, de Indian Orchard, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique; Alice Stebbens, veuve Joseph Dufresne, de Pawtucket, dans le Rhode Island, l'un des Etats-Unis d'Amérique; Odile Fortier veuve Joseph Touchette, de Saylesville, dans le Rhode Island, l'un des Etats Unis d'Amérique; Eugénie Fortier, veuve E. Deblois, Alfred Stebbens, Meny Stebbens, épouse de Alfred Bénard, et le dit Alfred Bénard personnellement et pour autoriser son épouse, Eugène Stebbens, Emely Stebbens, Esthel Stebbens, Henry Stebbens, Bertha Stebbens, Alcée Stebbens, Charles Stebbens, Ruth Stebbens, de Holyoke, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique; Samuel Sharkey alias Chartier Jr., de New-Port, dans le Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique; Freeman Sharkey alias Chartier, Cheeney Sharkey alias Chartier, Lizzie Sharkey alias Chartier, fille majeure et usant de ses droits, de Oliver's Corner, canton de Magog, dans le district de St-François; Delphis Choinière, en sa qualité de tuteur à Joseph Aldéo Choinière, mineur, issu de son mariage avec feu Dame Emma Stebbens, et Adeline Stebbens, épouse de William Lussier, et le dit William Lussier personnellement et pour autoriser son épouse, de Racine, canton d'Ely, district de Bedford; Dame Julie Stebbens, épouse de Pierre H. Maynard, et le dit Pierre H. Maynard personnellement et pour autoriser son épouse, ci-devant de Eastman, canton de Bolton, et maintenant de la ville de Sherbrooke, district de St-François, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs absents de la province de Québec de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 5 février 1920.

H. A. BEAUREGARD, P.C.S

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de A. LAHAIE, Insolvable, Upton, Qué.

Vente par encan public, LUNDI, le 23 février 1920, à 1 heure P. M., au bureau de M. Cyrille Théroux, notaire à Upton, de la propriété ci-après décrite:

"Un emplacement situé au village de Upton, sur la rue St-Ephrem et faisant partie du lot numéro cent quatre (104) des plan et livre de renvoi officiel du village d'Upton, borné en front par la rue St-Ephrem, en profondeur par la rivière noire, d'un côté vers le nord, à Alfred Fréchette et du côté sud par le résidu du lot numéro cent quatre, comprenant le dit terrain quarante pieds de largeur, mesure anglaise, à partir du lot numéro cent cinq en se dirigeant vers le Sud sur la profondeur du lot No 104, avec une maison et autres bâtisses dessus érigées avec en plus le droit de passage mitoyen en commun avec Aldège Lahaie, propriétaire du résidu du lot numéro cent quatre, à pied ou en voiture, se trouvant partie sur le terrain présentement décrit et partie sur le résidu du lot No 104, terrain voisin, pour communiquer à la dite rue St-Ephrem.

Un emplacement situé au village d'Upton, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Upton sous le numéro cent quatre (104), à distraite la partie du dit lot No 104 appartenant à Aldège Lahaie, suivant acte de vente enrégistré au dit lot, avec bâtisses dessus.

Les terrains tels que ci-dessus décrits réunis formant le lot No 104 des plan et livre de renvoi officiels de la Municipalité du village d'Upton, borné au Nord-Ouest par la rue St-Ephrem, au Sud Est par la rivière Noire et au Sud Ouest par le No 103 et au Nord Est par le No 105, ayant environ cent neuf pieds de largeur sur une profondeur de cent vingt pieds, formant treize mille quatre-vingt pieds, mesure anglaise, en superficie."

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant. Pour voir le cahier des charges de cette vente et avoir plus d'informations, s'adresser à Cyrille Théroux, notaire, Upton, Qué.

Bureau de C. Théroux, Upton, 5 février 1920.

Le carême commence mercredi
LE 18 COURANT

Frais		Salés	
Haddock, la lb.	12c	Harengs salés, la lb.	10c
Morue sans tête, la lb.	13c	Morue salée, la lb.	10c
Petits poissons, 3 lbs.	25c	Truite salée, la lb.	10c
Doré, la lb.	20c	Saumon rouge salé, la lb	10c
Truite des lacs, la lb.	25c	Saumon en boîte	25c, 30c, 35c, 40c, 45c, 50c
Saumon rose, tranché	20c	Sardines Brunswick, 2 pour	15c
Morue Steak, tranchée	18c	Sardines, 10c, 12½c, 15c, 25c	
Hareng, la lb.	10c		
Flétan tranché, la lb.	30c		

Tout notre poisson est garanti donner satisfaction ou argent remis.

Fromage doux	35c	Oeufs frais	75c
Patate	$2.00 le minot	Catsup grosse bout.	35c
Beurre de pistache	30c	Belles dattes fraîches	25c

Avez-vous déjà gouté nos tomates "Y O R K"? — Elles sont parfaites. — 18c la boîte; $2.10 la doz.

H. MESSIER & FILS
ETABLIE EN 1874
46 RUE CASCADES TEL. BELL 178
St-Hyacinthe, P. Q.

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette
DROGUES, REMÈDES BREVETES, BANDAGES HERNIAIRES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, CHOCOLATS, ETC., ETC.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.
PRESCRIPTION DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie - 197, rue Cascades, Coin Ste-Anne
Téléphone, jour : 348. de nuit : 311.
ST-HYACINTHE

6½% **CINQ ANS**
Obligations Garanties
DE LA
Montreal Public Service Corporation

Datées du 2 juillet 1919 *Echéant le 2 juillet* 1924.
INTERETS: le 2 janvier et le 2 juillet.
Capital et intérêts payables en or à:
LA BANQUE D'HOCHELAGA, à Montréal et à Québec ou à LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA, à Montréal, à Toronto et à Québec.
COUPURES : $1,000., $500., et $100
ENREGISTREMENT: Ces obligations peuvent être enregistrées quant au principal, au bureau de la Bankers' Trust Company, à Montréal.
LEGALITE: Les études de MM. Béique & Béique et de MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats, ont examiné et approuvé la validité de cette émission.
PRIX: Le pair (100) *et les intérêts courus.*
Envoi du Prospectus sur demande. Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

CREDIT CANADIEN
(INCORPORE)
99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Tél.: Main 2926 et 2927. Boite Postale 1180.
CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand
ST-HYACINTHE.
FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.
Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses.
Gréments de moulin à scie, Délignouses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc.
Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines). Bornefontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

AVIS IMPORTANT
Notre déménagement a eu lieu, nous sommes maintenant installés dans notre nouveau magasin, rue St-Simon, entre la Banque Nationale et la Maison M. O. David & Cie, Enrg.
Nous sollicitons cordialement votre visite.
AU BON MARCHE
W. J. LEDUC, Propriétaire
90 rue St-Simon ST-HYACINTHE, P. Q.